

Fonds de recherche du Québec –
SOCIÉTÉ ET CULTURE

*Notre
recherches
changent
le monde*

**PLAN STRATÉGIQUE
2014-2017**

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU FRQSC	2
PARTIE 1 - LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE	2
Préambule	3
PARTIE 2 - LE CONTEXTE ET LES ENJEUX	7
UN CONTEXTE PLURIEL	7
<i>Contexte sociopolitique et économique</i>	7
<i>Contexte intellectuel</i>	9
<i>Contexte technologique</i>	10
<i>Contexte du financement de la recherche</i>	10
<i>Contexte gouvernemental</i>	13
DES ENJEUX	14
<i>Reconnaissance des savoirs en SSHAL</i>	14
<i>Valorisation des différents types de recherche en SSHAL, de leurs modes de diffusion et de leurs retombées</i>	14
<i>Renforcement d'une capacité de recherche dans et avec les communautés</i>	14
<i>Renforcement d'une capacité de recherche en région</i>	15
<i>Responsabilité de rendre publique la recherche en SSHAL</i>	15
<i>Transformation des besoins en formation de la relève</i>	15
<i>Pertinence et spécificité de l'offre de programmes</i>	16
PARTIE 3 - LES ORIENTATIONS	17
ORIENTATION 1 : FORMATION ET RELÈVE	17
ORIENTATION 2 : ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE	23
ORIENTATION 3 : RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ	31
ORIENTATION 4 : MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX	35
ORIENTATION 5 : RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS	38
PARTIE 4 - TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017	42
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	44

Novembre 2014

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU FRQSC

C'est avec fierté que nous vous présentons le *Plan stratégique 2014-2017* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). En 2001, la création du FRQSC a suscité de grands espoirs. Il représente aujourd'hui un levier confirmé pour l'avancement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres (SSHAL) au Québec. Mieux, avec la restructuration des Fonds de recherche en 2011, il est appelé, avec les deux autres Fonds, à exercer une influence mobilisatrice majeure dans les communautés universitaire et collégiale, et auprès de ses partenaires.

Pour comprendre les enjeux liés au développement social, culturel, économique et environnemental, pour concevoir des voies d'action inédites et des solutions originales, la recherche en SSHAL apparaît plus nécessaire que jamais. En raison de la diversité des objets de recherche, de la richesse des cadres conceptuels explicatifs et des approches multidisciplinaires, les chercheurs en SSHAL sont bien placés pour faire face aux défis humains et sociétaux contemporains. Qu'il s'agisse de la mondialisation de l'économie et des systèmes financiers, de questions éthiques et de gouvernance dans les organisations et les entreprises, de changements démographiques, de vieillissement de la population, de nouvelles dynamiques culturelles ou encore de l'urgence environnementale et du développement durable, ils sont là pour leur expertise, leur créativité, leur capacité à comprendre et à élaborer des solutions originales, durables et adaptées. En outre, les procédés interactifs et collaboratifs développés et mis en oeuvre par des chercheurs en SSHAL peuvent bénéficier aux chercheurs de tous les secteurs qui souhaitent faciliter l'implication des milieux de pratique et de création dans la production de nouvelles connaissances scientifiques. Les recherches ont montré que de tels procédés facilitent l'utilisation des connaissances produites par ces milieux.

C'est fort de cette conviction que le FRQSC s'engage dans un nouvel horizon stratégique triennal. Il continuera de soutenir et de faire la promotion de la vitalité et du dynamisme de la recherche dans ses domaines d'intervention et il poussera d'un cran ses efforts de maillages intersectoriels et intermilieux où échangent ceux qui créent et ceux qui utilisent le savoir. Une véritable société du savoir axée sur le bien commun et le mieux-être de sa population ne peut exister véritablement sans que ne soient reconnus les apports essentiels de la recherche et maintenu un dialogue fécond entre milieux scientifiques et autres acteurs de la société.

Par cette démarche de planification stratégique, le FRQSC entend contribuer à la Politique nationale de la recherche et de l'innovation, lancée le 16 octobre 2013, puisque les Fonds de recherche du Québec joueront un rôle de premier plan dans sa mise en oeuvre. Le Fonds devra, par ailleurs, tenir compte du contexte budgétaire dicté par la nécessité de rétablir l'équilibre des finances publiques.

Les plans d'action annuels permettront de concrétiser les orientations et les objectifs présentés dans le plan stratégique en précisant les moyens d'action et les résultats visés pour l'année en cours. La réalisation du plan stratégique constitue un défi d'envergure et exigera une mobilisation de chacun des employés du Fonds. La contribution du conseil d'administration jumelée au talent et à l'expertise du personnel du Fonds, ainsi que leur engagement envers la communauté de la recherche, nous apparaissent comme des gages de succès dans l'atteinte des objectifs.

Le scientifique en chef du Québec



Rémi Quirion, OC, Ph. D., CQ, MSRC

Le directeur scientifique du FRQSC



Normand Labrie, Ph. D.

PARTIE 1 - LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE

Préambule

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est un organisme subventionnaire à but non lucratif instauré en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (RLRQ, chap. M-30.01). Le 1^{er} juillet 2011 entrainait en vigueur le projet de loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec » (FRQ) et dirigés par le scientifique en chef, les trois Fonds (Société et culture, Santé, Nature et technologies) conservent cependant leur mandat qui est de promouvoir et soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif.

Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI^e siècle auxquels le Québec doit faire face. Ce regroupement a aussi comme objectif d'améliorer l'efficacité administrative, et ce, en conformité avec les meilleures pratiques de gouvernance et les principes de développement durable.

En somme, la création du FRQ et la nomination d'un scientifique en chef placent le Québec dans une position favorable pour assurer une plus grande cohésion de son système de recherche et d'innovation et pour garantir sa présence sur la scène scientifique internationale. Elle permet de créer une nouvelle synergie et la formation de masses critiques de chercheurs sans précédent dans les trois grands secteurs, le tout présentant un fort potentiel d'impact sur la croissance économique, la qualité de vie, le bien-être et la santé de la population, ainsi que sur l'enrichissement humain et culturel du Québec. Il s'agit donc pour les trois Fonds de recherche du Québec d'une occasion à saisir en vue de mettre en place collectivement les conditions de succès d'une société réfléchie, créative, innovante et compétitive sur la scène internationale.

Mandat

Relevant désormais du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,¹ le mandat confié au Fonds par le gouvernement est :

- de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres;
- de promouvoir et d'aider financièrement la diffusion des connaissances dans les domaines de la recherche reliés aux sciences sociales et humaines, ainsi qu'à l'éducation, à la gestion, aux arts et aux lettres;
- de promouvoir et d'aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes effectuant des recherches postdoctorales, ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes désirant réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche;
- d'établir tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

¹ Loi sur le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chap. M-15.1.0.1)

Mission

Promouvoir et aider financièrement sur la base de l'excellence, la formation de chercheurs, l'avancement et l'appropriation des connaissances de même que la recherche en partenariat et la mobilisation des acteurs dans les domaines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres (SSHAL).

Vision

Renforcer le système de recherche et d'innovation en SSHAL en valorisant la diversité des objets, des approches et des méthodes, et en misant sur la créativité, les maillages et l'ouverture sur le monde.

Valeurs

Le Fonds reconnaît que le système de recherche et d'innovation ne peut se développer de façon optimale que s'il tient compte d'un certain nombre de principes et de valeurs qui guident ses actions, soit :

L'excellence : soutenir une recherche de fort calibre, des candidats de haut niveau et des parcours parmi les plus prometteurs.

La créativité et l'originalité : encourager la curiosité intellectuelle, l'esprit d'innovation, le décloisonnement disciplinaire.

L'audace et la vision : encourager la prise de risque, le renouvellement des idées et des façons de faire, la pensée critique à l'égard des théories dominantes et la sortie des sentiers battus.

La liberté académique : protéger les activités de recherche, de création, de diffusion et de transfert des connaissances à l'égard d'individus ou de groupes voulant exercer sur elles des influences indues.

L'intégrité et l'éthique : exiger des pratiques de recherche conformes aux plus hauts critères éthiques et mettre en valeur l'usage responsable des retombées de la recherche.

La poursuite du bien commun : maximiser les retombées de la recherche pour le développement des individus, des institutions et des sociétés.

La conduite de toutes les personnes oeuvrant pour le Fonds s'appuie sur quatre valeurs* :

Le professionnalisme : viser l'excellence et maintenir ses connaissances à un niveau de compétence et de diligence attendu dans l'exercice de ses fonctions; agir avec discrétion, effectuer ses tâches avec efficacité et courtoisie, dans le respect des personnes.

L'impartialité : agir dans ses fonctions sans parti pris, avec justice et équité.

L'intégrité : éviter les situations de conflit d'intérêts ou d'influence dans l'exercice de ses fonctions.

La transparence : donner accès à une information de qualité, complète, juste, contextuelle et compréhensible, dans le respect des limites législatives et réglementaires existantes.

**Déclaration des valeurs éthiques du FRQSC, adoptée par le C. A. d'avril 2012.*

Rôle et levier d'intervention

Le principal levier d'intervention du FRQSC est l'offre de bourses et subventions dans le cadre de programmes qui ont leurs visées propres, des conditions d'admissibilité définies, des critères d'évaluation adaptés et des modalités de financement en lien avec leurs objectifs. Le FRQSC attribue des bourses et des subventions à l'issue d'un processus concurrentiel qui repose sur les plus hauts standards en matière d'évaluation par les pairs. Le Fonds se distingue par son rôle de garant de la qualité, de l'intégrité et de l'éthique en recherche, et par sa valorisation du savoir au service du bien commun.

L'ensemble de la programmation du FRQSC s'articule autour de quatre axes :

La relève

- Un soutien direct aux étudiants de 2^e et 3^e cycles, aux postdoctorants et au démarrage de carrière, et un appui indirect à la formation à la recherche à travers des subventions de projet, d'équipe ou de regroupement stratégique.

Les domaines d'importance stratégique

- Un soutien au maillage et à l'établissement de partenariats pour répondre aux préoccupations et besoins de recherche de divers milieux d'application, de décision, d'intervention et de pratique.

L'innovation et la structuration

- Un soutien à des groupes de chercheurs de tailles et de configurations différentes qui approfondissent des thèmes de recherche et un soutien à des projets faisant appel à la recherche-crédation, l'expérimentation et la prise de risque.

La valorisation et la diffusion de la recherche

- Un soutien direct à l'édition scientifique et la publication en langue française, et un appui indirect à la diffusion, au transfert et au rayonnement de l'expertise québécoise par l'intermédiaire des bourses et subventions.

Programmes d'aide financière*

Bourses et stages

- Bourses d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle
- Bourses de maîtrise et de doctorat
- Bourses postdoctorales
- Bourses pour stage international (par l'entremise des regroupements stratégiques)
- Bourses en milieu de pratique
- Programme de stages
- Bourses thématiques
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers
- Bourses d'excellence pour étudiants étrangers (MELS)

Subventions

- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs
- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs
- Appui à la recherche-crédation
- Appui aux arts et technologies médiatiques
- Appui aux projets novateurs
- Soutien aux équipes de recherche
- Regroupements stratégiques
- Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social
- Actions concertées
- Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances
- Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège

**Offre de programmes en date du 31 mars 2014
et données issues du Rapport annuel de gestion 2013-2014.*

Outre ses programmes d'aide financière, le FRQSC offre une expertise reconnue dans la gestion et l'évaluation scientifique de programmes de recherche. Différents organismes et ministères lui ont confié des mandats spéciaux de gestion. Le Fonds se distingue notamment par son usage des meilleures pratiques en matière d'évaluation par les pairs, tant pour ses programmes que ceux du gouvernement du Québec.

Domaines de recherche

En raison de la diversité et de la complexité de ses objets, la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres (SSHAL) se pratique de plus en plus souvent sur une base multidisciplinaire et plurisectorielle. Le champ d'intervention du FRQSC est réparti sur un ensemble de 13 domaines de recherche.

Arts, littérature et société • Création artistique et littéraire • Cultures, religions et civilisations • Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale • Économie, emploi et marchés • Éducation, savoirs et compétences • Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine • Gestion des organisations • Langues et langage • Médias, communications et information • Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain • Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions • Relations internationales et développement

Communauté de la recherche et partenaires

La communauté de la recherche que le FRQSC dessert est imposante et diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques. Les divers programmes de bourses et de subventions s'adressent à plus de 4 800 professeurs-chercheurs et professeurs-chercheurs-créateurs (**50 %** du corps professoral) et à plus de 19 700 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein (**53 %** de l'effectif étudiant). À cela s'ajoutent des étudiants de premier cycle universitaire qui sont initiés à la recherche, des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

En 2013-2014, le Fonds a accordé des bourses à quelque 1 300 étudiants et stagiaires postdoctorants et des subventions à quelque 2 000 chercheurs québécois pour réaliser des projets ou des programmations de recherche. Le Fonds se met également au service des milieux de pratique, d'intervention et de décision qui manifestent des besoins en recherche, en favorisant le maillage avec la communauté des chercheurs. Le Fonds compte de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, et les groupes sociaux et communautaires qui sont soit parties prenantes des projets d'actions concertées, soit engagés en partenariat dans des équipes soutenues par le FRQSC.

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC

La moitié des 9 629 professeurs-chercheurs

SSHAL	4 826	50,1 %
SNG	2 871	29,8 %
SANTÉ	1 932	20,1 %
TOTAL	9 629	100,0 %

La majorité des 37 379 étudiants des 2^e et 3^e cycles

SSHAL	19 729	52,8 %
SNG	12 975	34,7 %
SANTÉ	4 675	12,5 %
TOTAL	37 379	100 %

Source : CREPUQ (EPE), 2010-2011; MELS (GDEU), effectif étudiant à temps plein, 2011-2012

PARTIE 2 - LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Le *Plan stratégique 2014-2017* s'appuie sur un certain nombre d'éléments contextuels relatifs à l'environnement de la recherche. Il s'en dégage les principaux enjeux qui profileront les actions du FRQSC au cours des prochaines années. Cette lecture « orientée » s'inspire largement de consultations internes et externes menées dans le processus de préparation du plan stratégique de même que de la tournée des universités et des collèges réalisée par le directeur scientifique du Fonds au cours de l'automne 2012 et de l'hiver 2013. Cette lecture annonce donc les orientations retenues par le FRQSC pour le prochain cycle triennal. Lesdites orientations au nombre de cinq, de même que les stratégies d'action en découlant, seront présentées en détail dans la troisième partie.

Un contexte pluriel

Contexte sociopolitique et économique

Complexité de la mondialisation - Changements démographiques - Tertiatisation de l'économie et transformation du marché du travail - Préoccupation environnementale et développement durable - Rapport Citoyen / État et gouvernance

Complexité de la mondialisation

S'il est vrai que les progrès de la science et de la technologie jouent un rôle déterminant dans le développement des sociétés, il est aussi vrai que certains des grands défis que nous aurons à relever au XXI^e siècle seront d'ordre socio-économique, politique et environnemental. Qu'il s'agisse de vieillissement de la population et de bouleversements démographiques, de pandémies, de santé, d'inégalités sociales, de crises économiques ou de changements climatiques, les problématiques d'envergure planétaire sont de plus en plus nombreuses, tandis que les problématiques locales s'avèrent de plus en plus communes et partagées. Les défis qui se présentent à nous sont multiples, multidimensionnels, incontournables. Les questions qui émergent exigent une approche qui tient compte de la complexité grandissante des enjeux et interpellent chercheurs, penseurs et créateurs, dont un grand nombre se situe dans le secteur des SSHAL.

Changements démographiques

L'évolution démographique observée à travers les pays occidentaux annonce des défis importants. Les populations sont vieillissantes, notamment celle du Québec. En effet, il n'y a qu'au Japon que la moyenne d'âge est aussi élevée. Toujours au Québec, les mouvements migratoires sont devenus la principale source d'accroissement de la population. Ces changements démographiques auront des répercussions importantes sur l'évolution de la société québécoise, la structuration de son territoire, l'économie locale, l'habitation, le marché du travail, l'organisation des environnements de vie, la disponibilité de la main-d'œuvre, notamment en région, ainsi que sur les services de santé, les systèmes de soins de longue durée et les finances publiques. C'est pourquoi la nouvelle PNRI cible les changements démographiques comme l'un des trois grands défis prioritaires à relever car il s'agit d'un défi qui engage à la fois la communauté scientifique, l'action gouvernementale, le milieu entrepreneurial et la société. Dans ce contexte, l'enjeu principal est de bien saisir les impacts des changements sociodémographiques et de mobiliser les acteurs issus de tous les domaines pour répondre aux défis qu'induisent ces changements sur la population et apporter des solutions appropriées au contexte québécois.

Tertiarisation de l'économie et transformation du marché du travail

La tertiarisation de l'économie est un phénomène marquant de nos sociétés, car en seulement quelques décennies, le secteur tertiaire (services) est devenu le plus important en matière de création d'emploi et en matière de production (PIB). Ce phénomène n'a certes rien de nouveau ni de soudain. Toutefois, il s'est accéléré, et pour diverses raisons, dont : les changements dans les habitudes de consommation, l'utilisation accrue de l'informatique et des télécommunications, la libéralisation des échanges. Cette tertiarisation de l'économie entraîne de nouveaux et nombreux défis : une demande accrue pour de la main-d'œuvre hautement qualifiée, des changements importants dans l'organisation du travail, un recul, voire la disparition d'un bon nombre d'emplois de soutien, l'inclusion des technologies numériques et une complexification des tâches obligeant les entreprises à une certaine spécialisation, le déplacement géographique des activités économiques, etc. Dans ce contexte, un des enjeux est de bien saisir les impacts de cette transformation structurelle de l'économie et ses exigences en termes de formation, de mobilité, d'aménagement du travail et de stratégies d'innovation.

Préoccupation environnementale et développement durable

Les préoccupations environnementales sont au cœur de notre quotidien, intégrées dans notre mode de vie, notre milieu de travail, nos institutions. Alors que s'est imposée l'idée de la dégradation de l'environnement à cause des activités humaines débridées et polluantes, l'environnement a acquis, au fil des ans, une valeur de bien commun et a vite été compris comme un patrimoine à exploiter raisonnablement pour pouvoir le léguer aux générations futures. L'environnement devient donc le support de nombreux enjeux, écologiques certes, mais aussi économiques, sociaux, esthétiques et éthiques. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'a été mise de l'avant la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2015* du Québec, en préconisant une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique. C'est aussi dans cette mouvance que le Québec a lancé, en 2011, son *Agenda 21 de la culture*, qui fait de la culture une composante essentielle du développement durable de la société québécoise, et, en 2013, sa *Politique de la recherche et de l'innovation 2014-2019*, qui identifie le développement durable et la recherche d'un meilleur équilibre entre l'humain et son environnement comme un des trois grands défis du Québec pour les cinq prochaines années. Dans ce contexte, aborder les défis du développement durable, particulièrement dans un contexte de changements climatiques, impose des perspectives larges qui touchent à la fois nos choix énergétiques, notre besoin de mobilité, nos modes de transport, notre façon d'exploiter les ressources naturelles, nos habitudes de consommation, notre mode de vie. Et comme le développement durable exige la contribution de tous les secteurs de la connaissance, un des enjeux est non seulement de fédérer les acteurs de la recherche et de l'innovation en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens du Québec d'aujourd'hui et des générations futures, mais aussi de reconnaître la place capitale de culture et des arts dans une dynamique de mieux-être sociétal.

Rapport Citoyen / État et gouvernance

Les défis que posent les relations Citoyen/État dans toute société moderne sont multiples. Certes, la fonction de l'État est relativement complexe, car il joue plusieurs rôles (administratifs, juridiques, normatifs, législatifs, consultatifs, etc.). Pour sa part, le citoyen est appelé à vivre et à agir dans une société caractérisée par des enjeux à l'échelle non seulement locale mais aussi mondiale (répartition des ressources, migrations, diversité culturelle, choix énergétiques, globalisation économique, gouvernance...), à se situer par rapport à ces enjeux, à opérer des choix et à assumer des responsabilités. Dans ce contexte, un des enjeux est de favoriser la participation citoyenne, voire de créer des espaces de participation pour tous, non seulement pour débattre des principaux défis auxquels sont confrontés l'État et les citoyens du Québec, mais aussi pour contribuer à l'amélioration des connaissances et la mise en place des meilleures pratiques de gouvernance. Le citoyen veut agir dans ce monde complexe; il veut aussi avoir prise sur les décisions qui le concernent. Mais avant d'agir, il veut comprendre, participer à la définition de besoins de connaissances et des problématiques de recherche, bref améliorer sa capacité à agir en tant que bon citoyen.

Contexte intellectuel

Précarisation de la liberté académique - Fragilisation du savoir expert - Démocratisation des savoirs - Implication des communautés

Au cours des dernières années, les attentes vis-à-vis des chercheurs se sont modifiées. D'abord, on note une tendance mondiale à l'effet que dans l'enseignement supérieur, les libertés académiques font l'objet de pressions importantes en raison de contraintes budgétaires et politiques, d'influences extérieures, et de la commercialisation des systèmes d'enseignement supérieur. Plusieurs chercheurs, tous domaines confondus, évoquent une certaine « mercantilisation » des savoirs universitaire et collégial, et une perte d'indépendance des universités et collèges qui sont assujetties à une logique économique et à une course à la clientèle. Du côté des décideurs, la tendance est à prioriser certains domaines ou thématiques de recherche qui auraient des répercussions immédiates sur la société, la logique étant que les recherches financées par les fonds publics doivent être applicables, utiles, utilisables dans des contextes de décision et d'intervention. Cette importance donnée aux savoirs utiles a pour conséquence de sous-estimer l'apport des SSHAL, voire de marginaliser certaines disciplines, entre autres la philosophie, l'histoire ou la littérature. Pourtant, certains sujets à première vue désuets ou « déconnectés » peuvent s'avérer de premier ordre et avoir des retombées remarquables pour la société.

De même, les savoirs experts sont dans une certaine mesure contestés, voire fragilisés, en raison de la prolifération des sources de savoir et de leur incapacité à prévoir des événements majeurs (ex. : crise financière de 2008). Enfin, si on note un certain désintéressement de la jeune génération pour des carrières en recherche et en sciences, les acteurs du terrain revendiquent eux une place accrue dans la production des connaissances. Ces nouvelles demandes modifient en profondeur les façons de faire des chercheurs. Ceux-ci multiplient leurs efforts dans le déploiement de stratégies de transfert de connaissances destinées à accroître l'impact de leurs recherches dans les communautés. Les chercheurs sont ainsi amenés à mettre à contribution les différents acteurs de la société dans la définition des besoins de connaissances, à mieux favoriser leur participation dans le processus même de recherche. Les chercheurs gagnent en effet à impliquer les communautés dans la construction des connaissances, à enrichir leur lecture des savoirs expérientiels. Pour leur part, les communautés, en s'alliant les chercheurs, renforcent leur capacité à prendre des décisions et résoudre leurs problèmes avec des solutions adaptées localement.

Finalement, la consultation menée par le FRQSC auprès des communautés universitaire et collégiale au début de l'automne 2012, dans le cadre de sa planification stratégique 2014-2017, a mis en évidence la nécessité de maintenir un équilibre entre la recherche libre et la recherche orientée, de laisser place à une diversité de pratiques et d'objets de recherche, de préserver un espace de recherche plus fondamentale, de faire preuve de prudence dans la priorisation des thématiques, d'aller plus loin dans le rapprochement entre la science et la société, dans un contexte où personne ne doit interférer mais où tous doivent considérer les besoins exprimés par la société. En somme, le défi pour la recherche en SSHAL est d'arriver à prendre toute sa place dans la sphère publique et politique, et surtout faire reconnaître à leur juste valeur les différents types de recherche, de la recherche fondamentale à la recherche en partenariat, leur utilité sociale et leur contribution au bien commun.

Contexte technologique

Omniprésence des environnements numériques - Essor des médias sociaux - Défis du libre accès - Coût des équipements et de leur maintien

Comme mentionné plus avant, plusieurs des défis que le Québec doit relever aujourd'hui sont d'ordre social, économique, politique, culturel et de plus en plus environnemental. Les enjeux qu'ils soulèvent exercent des pressions croissantes sur l'équilibre et le développement de notre société, sur notre habitat, notre environnement. Simultanément, le développement des technologies de l'information a radicalement transformé notre vie au quotidien, notre rapport au monde, nos façons de faire la recherche et de diffuser les connaissances scientifiques. Cette révolution technologique s'est traduite par l'explosion du numérique, le développement sans précédent de puissants outils de diffusion et de communication, la multiplication des sources et des canaux d'information, l'essor fulgurant des médias sociaux. De même, à l'heure du numérique et du virtuel, les savoirs en circulation s'amplifient comme s'accroissent les mises en réseau, les collaborations entre les chercheurs de nationalités, de cultures et de traditions scientifiques différentes. Ajoutons que bon nombre de travaux de recherche requièrent des espaces, des équipements ou des infrastructures majeures (laboratoires virtuels, systèmes d'imagerie et de captation, bases de données, etc.) pour mieux comprendre l'humain, ses actions, ses créations et ses interactions. De nombreux travaux en SSHAL requièrent également des espaces de rencontres entre les acteurs de divers secteurs et milieux, des plateformes d'échanges pour stimuler le partage des connaissances et des expériences. En clair, le contexte technologique soulève des interrogations de tous ordres, en matière de sécurité, d'éthique, d'accès à l'information et de libre accès, de coût des équipements, de leur maintien et de leur exploitation à leur plein potentiel, de partage et de réseautage.

Contexte du financement de la recherche

Financement incertain de la recherche - Défi lié à la pérennisation des crédits et à la consolidation d'une PNRI - Besoin de reddition de comptes et de documentation sur les retombées de la recherche

Un financement incertain de la recherche

Les gouvernements du Québec qui se sont succédé depuis cinquante ans ont choisi d'investir en recherche et en innovation, notamment à partir des années 1990. Depuis 2001, le Québec investit autant, sinon plus, que la moyenne des pays de l'OCDE ou du G8. Ces investissements ont permis d'établir un système de recherche performant : les chercheurs québécois sont des plus performants aussi bien sur la scène canadienne qu'à l'international. Ajoutons que les trois Fonds québécois de recherche occupent une position à la fois stratégique dans le système de recherche et d'innovation et essentielle dans le développement économique et social du Québec, par l'importance qu'ils accordent à la formation de personnel hautement qualifié, au développement de la recherche et de l'innovation dans les secteurs clés pour le Québec. Ce rôle des Fonds de recherche est d'ailleurs reconnu dans la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI), après les deux *Stratégies de la recherche et de l'innovation* (SQRI 2007-2010 et SQRI 2010-2013).

Grâce aux crédits de la SQRI (34 M\$ de 2007-2013), le FRQSC a pu notamment accroître le nombre de bourses d'excellence, favoriser la mobilité des étudiants, appuyer le démarrage de carrière de nouveaux chercheurs, bonifier le soutien financier aux chercheurs collégiaux. Or, pour l'année 2013-2014, le Fonds a été mis à contribution dans l'effort gouvernemental d'atteindre l'objectif de l'équilibre budgétaire. Plus spécifiquement, le budget annuel s'élève à 43,8 M\$ en 2013-2014, comparativement à 49,1 M\$ en 2012-2013, soit une baisse de 11 %. Pour le FRQSC, il va sans dire que la disponibilité de crédits additionnels, en plus de son enveloppe de base (42,8 M\$), est essentielle non seulement pour garantir une base de recherche solide de calibre international et le maintien des forces vives du Québec, mais également pour poursuivre les objectifs visés par les deux précédentes SQRI, et rentabiliser les investissements consentis, assurant ainsi la réalisation de sa mission.

Défi lié à la pérennisation des crédits et à la consolidation d'une PNRI

Le Québec s'est fixé pour objectif de consacrer 3 % de son PIB à la recherche et au développement, un seuil considéré comme nécessaire par l'OCDE pour garantir à un État un niveau de développement optimal. Seuls quelques États dans le monde atteignent ce seuil, mais ceux qui y parviennent, comme le Danemark, la Finlande, la Suède ou la Corée du Sud, se distinguent par la qualité de vie de leurs citoyens, leur succès économique et leur rayonnement mondial. Le Québec consacrant 2,45 % de son PIB à la recherche et au développement en 2009 (ISQ, 2013), en baisse depuis 2007, l'écart à combler est de plus de cinq dixièmes de point.

Bien accueillie par la communauté de la recherche, la Politique nationale de recherche et d'innovation (PNRI), annoncée en octobre 2013, a notamment comme objectif central d'atteindre le plus rapidement possible un niveau de financement en recherche et développement correspondant au 3 % de notre PIB. La PNRI donne un rôle capital à la recherche dans le développement économique et social du Québec et une large place à la synergie de la recherche avec l'industrie et les entreprises innovantes du Québec. Les Fonds de recherche du Québec sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la PNRI et, par conséquent, prévoient mettre en œuvre les mesures prioritaires qui y figurent, selon le financement disponible.

Le financement de base du FRQSC est passé de 42,8 M\$ en 2013-2014 à 45,4 M\$ en 2014-2015 et les budgets des trois Fonds pourraient être pérennisés pour les cinq prochaines années, selon les ressources disponibles, ce qui contribuerait à assurer le soutien à long terme de tous les types de recherche réalisée dans les établissements d'enseignement supérieur.

La vision de la PNRI, comme celles d'ailleurs de la Politique québécoise de la recherche et de l'innovation de 2001 et des deux SQRI qui ont suivi (2007-2010 et 2010-2013), en est une où la recherche et l'innovation sont indissociables, où l'on reconnaît l'importance de tous les secteurs et disciplines scientifiques et de toutes les formes d'innovation (technologiques, médicales, sociales, organisationnelles, etc.) au développement de la société québécoise. Par ailleurs, elle entend accorder une plus grande place aux innovations dans les services, les organisations, les pratiques culturelles ou artistiques, à la créativité, à la recherche collaborative, à la poursuite du bien commun, et au rôle de l'État québécois comme acteur clé de l'innovation et comme fédérateur de projets de recherche innovants. De même, la PNRI tient compte d'une réalité différente de 2001 et prend en considération de nouveaux éléments de contexte, à savoir :

- la compétitivité est de plus en plus forte, tant chez nous qu'au Canada et à l'étranger, pour retenir et attirer les meilleurs chercheurs et futurs chercheurs;
- les collaborations internationales et intersectorielles sont plus nécessaires que jamais pour répondre aux grands défis de société;
- les technologies de l'information et des communications (ex. : informatique, médias sociaux, Internet, télécommunication, etc.) bouleversent les anciennes stratégies en matière d'innovation;
- la communauté scientifique francophone constitue une richesse pour le monde de la recherche en contribuant non seulement à la promotion de la société du savoir mais aussi à la diversité des connaissances;
- la communauté scientifique doit répondre aux plus hauts standards en matière d'intégrité et d'éthique dans un environnement de recherche de plus en plus complexe et internationalisé.

Enfin, dernier point et non le moindre, il est important de se rappeler que les chercheurs universitaires en SSHAL représentent aujourd'hui la moitié du corps professoral québécois, tandis que les étudiants des cycles supérieurs dans ces domaines constituent 53 % du bassin étudiant aux cycles supérieurs. Or, le financement global (provenant des fonds canadiens et québécois) de la recherche et des bourses d'études dans ce secteur mérite qu'on s'y arrête.

PORTRAIT DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC

	SSHAL	SNG	SANTÉ
Montants des Fonds de recherche québécois versés en bourses et subventions (2011-2012)	50 M\$	50 M\$	103 M\$
Montants obtenus (dollars constants), toutes sources de financement confondues (fonds canadiens et québécois)* (2010-2011)	182 M\$	636 M\$	827 M\$
Nombre de professeurs universitaires québécois (2010-2011)	4 826 (50,1 % du total)	2 871 (29,8 % du total)	1 932** (20,1 % du total)
Nombre d'étudiants au Québec aux 2 ^e et 3 ^e cycles (2011-2012)	19 729 (52,8 % du total)	12 975 (34,7 % du total)	4 675 (12,5 % du total)

*Source : Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU), Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

**Ce nombre ne tient pas compte des chercheurs autonomes soutenus par les IRSC et le FRQS.

C'est donc dire que pendant que la moitié des professeurs universitaires et étudiants de 2^e et 3^e cycles du Québec spécialisés en SSHAL se partageaient 182 M\$, l'autre moitié, qui œuvre en sciences naturelles et en génie et en santé, se partageait 1 463 M\$. C'est près de dix fois plus par année. Pourtant, comme tous les chercheurs québécois, les chercheurs en SSHAL font face à des attentes élevées en termes de réalisation de programmes de recherche et d'obtention de fonds pour les réaliser. Ils sont évalués à l'aune des mêmes standards de productivité et de qualité que leurs collègues des autres secteurs. Chercheurs et étudiants désirent approfondir une foule de questions sociétales, culturelles, et artistiques, qui sont d'une importance cruciale pour la société. Or, le même système qui les encourage à s'engager dans l'étude de ces questions n'est malheureusement pas assorti de ressources financières adéquates pour en permettre une pleine réalisation dans des conditions favorables.

Finalement, rappelons que les SSHAL ont une importance toute particulière pour le Québec, vu son statut d'« îlot » culturel et linguistique en Amérique du Nord. Les SSHAL contribuent non seulement au mieux-être de la population et de ses institutions, mais elles sont un maillon essentiel en matière d'excellence de la recherche et de l'innovation en santé et en sciences naturelles et en génie, pour comprendre et intégrer l'humain dans tout nouveau développement scientifique, technologique et d'innovation. Il devient donc nécessaire d'assurer un équilibre dès lors que des financements additionnels sont consentis aux trois Fonds de recherche. Le soutien public est d'autant plus important pour le secteur des SSHAL, compte tenu de la difficulté d'établir des partenariats avec le secteur privé.

Le besoin de reddition de comptes et de documentation sur les retombées de la recherche

La mesure de l'impact de la recherche dans la société s'avère importante, même si on reconnaît que toute recherche (notamment la recherche fondamentale) ne mène pas nécessairement et directement à une telle finalité. Toute recherche vise cependant à alimenter le patrimoine de connaissances duquel découleront des innovations technologiques, médicales, sociales, sous forme de produits, de procédés, de pratiques, de politiques, qui conduiront à des changements répondant à des préoccupations, besoins ou problèmes des milieux visés par la recherche, que ce soit dans les façons de transformer l'environnement, de produire des biens, de gérer les organisations, de soigner les gens, d'enseigner aux élèves, d'acquérir de bonnes habitudes de vie, de vivre en société, de comprendre la réalité, de penser.

Si on convient que l'innovation et la recherche sont aux fondements de la prospérité qu'ont connue les sociétés les plus avancées depuis quelques siècles, nous devons cependant mieux en mesurer l'impact, une préoccupation qui est présente dans bon nombre de pays. De même, si on convient que les retombées de la recherche en SSHAL sont multiples, revêtent plusieurs formes, empruntent plusieurs

canaux, touchent les individus, les familles, les communautés, les entreprises, les institutions, tout le défi est de mieux documenter les retombées. D'abord parce qu'elles sont plus difficilement quantifiables et commercialisables; ensuite parce qu'elles se traduisent autrement qu'à coup de brevets, de nouveaux produits ou de nouvelles technologies. D'où la nécessité non seulement d'avoir des impacts autres qu'économiques, mais aussi de repenser les indicateurs existants. Finalement, si plusieurs grilles d'indicateurs de l'impact de la recherche dans la société ont été développées ici et ailleurs, les modèles à ce jour sont demeurés théoriques et peu d'études empiriques ont été menées. La mesure de la contribution à la R-D (en général d'ailleurs comme dans les SSHAL) est problématique dans tous les pays. Il n'existe absolument aucun processus standard de collecte des données. Dans ses visées de soutien et de promotion de la science et de la recherche, les orientations du FRQSC devront contenir cette préoccupation.

Contexte gouvernemental

Le plan stratégique du FRQSC s'intègre dans les grandes orientations gouvernementales et contribue notamment aux politiques, rapports, plans d'action et stratégies qui concrétisent les priorités d'action du gouvernement :

- Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019;
- Politique économique du Québec;
- Politique industrielle du Québec;
- Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue;
- Politique gouvernementale : Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec et Plan d'action 2012-2017;
- Politique internationale du Québec et Plan d'action 2009-2014;
- Politique de souveraineté alimentaire;
- Politique nationale de prévention visant l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de toute la population (à venir);
- Politique québécoise de mobilité durable (à venir);
- Politique du numérique (à venir).
- Portail du gouvernement ouvert;
- Rapport du chantier sur la loi-cadre des universités (L. Bissonnette et J. R. Porter) produit pour le MESRST, 2013.
- Rapport du chantier sur un Conseil national des universités (C. Corbo) produit pour le MESRST, 2013;
- Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques
- Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques;
- Plan d'action en gestion de propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux où se déroulent des activités de recherche;
- Plan d'action pour le développement de la recherche au collégial, 2010-2011 à 2013-2014;
- Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Plan Nord;
- Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe 2012-2017;
- Stratégie énergétique du Québec, 2006-2015;
- Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020;
- Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2015 incluant l'Agenda 21 de la Culture du Québec.

Les principes de développement durable inscrits dans la stratégie gouvernementale ont notamment été pris en compte dans l'élaboration du plan stratégique, dans la lecture et l'analyse du contexte de recherche de même que dans l'établissement des choix stratégiques. La mission du Fonds et ses orientations couvrent plus particulièrement les principes suivants :

**Santé et qualité de vie - Équité et solidarité sociale - Efficacité économique -
Participation et engagement - Accès au savoir - Subsidiarité - Partenariat et coopération
intergouvernementale - Protection du patrimoine culturel**

Des enjeux

Reconnaissance des savoirs en SSHAL

Ce qui fait la spécificité de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, c'est la diversité de ses objets de recherche, de ses approches, de ses méthodologies, de ses parcours de recherche et de ses postures intellectuelles, et ce, pour comprendre l'activité humaine dans toute sa complexité et toute sa créativité. Les chercheurs en SSHAL sont à cet égard bien placés pour participer à la réflexion et faire face aux défis économiques, technologiques, environnementaux, sociaux et culturels contemporains. C'est pourquoi ils doivent prendre toute leur place, car ils jouent un rôle central dans la compréhension des problématiques humaines et sociales, et sont en mesure de contribuer davantage à la conception de voies d'action et de solutions.

Valorisation des différents types de recherche en SSHAL, de leurs modes de diffusion et de leurs retombées

En raison du rôle déterminant des savoirs en SSHAL, il y a tout lieu d'accroître les interactions entre la communauté scientifique et les autres acteurs de la société. Un meilleur dialogue sensibilise la population à la contribution essentielle de la recherche au développement de la société et améliore la qualité de la réponse scientifique aux besoins qui s'expriment dans la société. Aussi un meilleur dialogue avec les chercheurs permet aux divers acteurs sociaux de mieux apprécier la pertinence de la recherche scientifique, d'y participer en partageant leurs savoirs, et d'appréhender de façon critique ses retombées. Ce rapprochement est aussi impératif compte tenu de l'hétérogénéité des objets de recherche, de la diversité des approches, mais aussi de la place de certaines disciplines ou sujets de recherche qui suscitent la méfiance du grand public, des médias ou des décideurs ou qui sont jugés carrément inutiles. D'où la nécessité de développer des opportunités où la société est interpellée par la recherche et est vue comme un acteur actif dans la définition des problématiques de recherche ou dans le processus même de recherche.

Renforcement d'une capacité de recherche dans et avec les communautés

Le vieillissement des populations, la mondialisation, la tertiarisation de l'économie, les changements environnementaux, l'explosion du numérique, l'essor des villes, les inégalités sociales, et autres grands phénomènes sont autant de forces qui contribuent à reconfigurer le monde actuel et à transformer la vie des populations. Dans ce contexte, les communautés sont confrontées à un ensemble de plus en plus complexe de défis. On en a pour preuve l'évolution des tendances de l'emploi et les demandes de compétences dans une économie du savoir, l'accroissement de l'urbanisation et le dépeuplement des régions rurales, la diversification du tissu social, les transformations de la vie familiale, les réductions budgétaires dans les organismes et services publics, etc. C'est pourquoi c'est souvent à l'échelle locale ou régionale qu'on peut aborder ces défis car ce sont les populations locales et régionales qui sont à même d'identifier leurs besoins et les facteurs propres à leur communauté. C'est aussi pourquoi il est capital de renforcer la capacité de recherche dans et avec les communautés.

D'abord parce que les chercheurs gagnent à travailler dans les communautés car elles représentent une importante source de récits, de compétences et d'innovations fondées sur l'expérience pratique, ce qui permet de nommer et de préciser les défis et évolutions auxquels elles sont confrontées. Ensuite, parce que chercheurs et communautés peuvent susciter ensemble la production de nouvelles connaissances, préciser les priorités de recherche, développer des pistes de solutions adéquates et localement adaptées aux besoins exprimés par le milieu visé. Cela dit, la recherche collaborative pose toujours des défis, notamment en ce qui concerne les normes éthiques à respecter, les processus de recrutement des collaborateurs et les règles de participation aux échanges, afin de préserver la démocratisation de ces processus et la propriété intellectuelle des résultats de recherche. En outre, la légitimité et la reconnaissance de la recherche collaborative ne font pas l'unanimité, ce qui peut poser problème lors de l'évaluation par les pairs des projets ou des publications appuyées sur une telle approche.

Renforcement d'une capacité de recherche en région

La recherche menée en région constitue sans conteste un moteur au développement et à la vitalité des régions. Mieux, elle est un moyen pour mieux comprendre les préoccupations et problématiques régionales, et donc d'y attirer des chercheurs et développer des pôles d'expertises autour de besoins régionaux. La recherche menée en région a non seulement le mérite de contribuer fortement à renforcer le tissu social et économique ambiant, à mettre en lumière les spécificités régionales, et à résoudre des problèmes originaux voire uniques, elle a aussi la qualité d'avoir une valeur universelle. En effet, si la population canadienne habite à 80 % dans les agglomérations urbaines, sur le plan mondial, l'urbanisation ne concerne que 50 % de la population, l'autre moitié habitant en région et en milieu rural. La recherche menée en région québécoise est donc particulièrement bien positionnée pour apporter une contribution originale et importante dans l'étude d'une multitude de phénomènes universels.

Responsabilité de rendre publique la recherche en SSHAL

La recherche en SSHAL contribue à l'enrichissement du patrimoine des connaissances. Sa légitimité tient au fait qu'elle participe au développement et à l'essor de l'ensemble des sphères de la société, alimente la réflexion des décideurs et la mise en œuvre de politiques publiques, soutient les actions des milieux socio-économiques et communautaires, éclaire les débats sur des enjeux cruciaux. La recherche en SSHAL constitue donc un bien commun qui doit être accessible à tous et, dès lors, toute stratégie de mobilisation des connaissances doit miser sur une panoplie de moyens pour faire davantage connaître la recherche et ses retombées. Dans ses visées de soutien et de promotion, le Fonds devra tenir compte de cette préoccupation. Il en va de la reconnaissance des savoirs en SSHAL, de l'amélioration de la culture scientifique au Québec, de la participation citoyenne aux grandes questions de la science et de la société, bref du plein développement de la société québécoise du savoir.

Transformation des besoins en formation de la relève

Dans une optique où le marché du travail se transforme à la vitesse grand V, il importe de penser à la formation d'une relève créative, diversifiée et mieux adaptée à cet univers en pleine mouvance et aux besoins de nouvelles compétences (communication, commercialisation, réseautage, gestion des processus d'innovation, etc.). De même, dans le milieu de l'enseignement supérieur, il faut tenir compte du nombre accru d'étudiants aux cycles supérieurs, en partie dû par la venue d'étudiants étrangers, sans compter la place croissante de la formation continue et les pressions des ordres professionnels pour une formation liée à de nouveaux défis. S'ajoute un questionnement sur la capacité du système d'éducation à préparer la relève, en symbiose avec les besoins sociétaux, les aspirations des jeunes chercheurs et leurs futurs débouchés. Finalement, en raison des trajectoires de moins en moins linéaires aux cycles supérieurs comme à l'emploi, les modèles de formation « en silo » doivent être révisés et faire place à des modèles innovants de formation à la recherche afin de mieux répondre aux exigences de la recherche et des besoins des milieux autres qu'académiques. C'est d'ailleurs pourquoi une réflexion est en cours sur l'évolution de la formation et que plusieurs voix (Acfas, Conseil supérieur de l'éducation, Association pour la recherche au collégial, CRÉPUQ, FEUQ-CNCS, etc.) se font entendre. C'est aussi dans cette foulée que les Fonds de recherche du Québec réitéraient leur engagement, comme organismes subventionnaires, à promouvoir la réflexion et le débat autour de la question de la formation des futures générations de chercheurs au Québec en consacrant une journée à la formation à la recherche, le 30 avril 2013, et en s'associant avec l'Acfas pour organiser une journée entièrement consacrée aux enjeux de la relève en recherche, le 26 septembre 2013. Plusieurs pistes d'actions ou suggestions ont été intégrées dans le présent plan stratégique, notamment en ce qui concerne la mobilité, la formation transversale, les parcours individualisés, les collectifs de recherche, l'encadrement.

Pertinence et spécificité de l'offre de programmes

Des changements majeurs sont intervenus dans l'offre fédérale des programmes de bourses et de subventions au cours des quinze dernières années. Le gouvernement fédéral a réinvesti massivement dans de nouvelles initiatives et de grands travaux de recherche concertée et a de plus en plus tendance à cibler certains domaines de recherche et à favoriser des programmes de recherche et d'innovation plus appliqués et ayant des impacts économiques à court terme. Par ailleurs, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a bouleversé les façons de faire des chercheurs canadiens et québécois, tant par l'ampleur des sommes investies dans l'achat d'installations et d'équipements de pointe que par les forts incitatifs aux regroupements et par les choix stratégiques exigés par les institutions. Or, jusqu'à ce jour, les secteurs des SSHAL n'ont obtenu qu'une part congrue de ce nouveau financement.

Toujours dans nos secteurs, des changements majeurs sont intervenus dans l'offre de programmes du CRSH. S'est vu éroder le budget consacré à la recherche définie par le chercheur (recherche fondamentale) alors que les nouveaux crédits consentis sont de plus en plus réservés à des initiatives ciblées dans certains domaines. De plus, les chercheurs en SSHAL dont les travaux portent sur la santé ne sont plus éligibles aux subventions versées par le CRSH. Ils sont invités à soumettre leurs demandes aux IRSC. Compte tenu de la diminution des taux de succès aux IRSC et de la prédominance du paradigme biomédical et de ses méthodes basées sur des essais cliniques, les chercheurs en SSHAL dont les travaux portent sur la santé éprouvent de la difficulté à se faire financer. En conséquence, le FRQSC doit veiller à ce que ses actions soient en cohérence avec les grands enjeux de recherche et de formation d'aujourd'hui et de demain, et en complémentarité avec le soutien offert par les organismes subventionnaires fédéraux.

PARTIE 3 - LES ORIENTATIONS

ORIENTATION 1. Formation et relève

Appuyer la formation et assurer une relève diversifiée et créative pour le développement de la recherche et de la société

Le soutien aux étudiants inscrits aux cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux ainsi qu'aux professeurs-chercheurs en début de carrière a toujours été dans les priorités du Fonds. Mieux, en raison des crédits de la SQRI dédiés à la relève, le Fonds a pu augmenter significativement le nombre de bourses d'excellence et offrir son soutien à un plus large bassin de candidats excellents, favoriser la mobilité des étudiants par des stages à l'étranger, appuyer le démarrage en carrière de nouveaux chercheurs. En outre, avec l'accroissement de l'accès aux études postsecondaires, ici comme ailleurs, les futurs chercheurs sont appelés à mener une vie professionnelle non seulement dans le monde académique, mais aussi dans le secteur public, les instituts de recherche, les entreprises privées, les organismes et les institutions internationales. La demande accrue de ces milieux pour une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente, de même que la nécessité d'une formation à la recherche mieux adaptée aux nouveaux défis du Québec et aux transformations en cours dans les milieux de la recherche amènent le Fonds à une intervention déterminée et ciblée visant la relève. L'un des enjeux pour le prochain cycle triennal sera de soutenir adéquatement et en nombre suffisant les étudiants aux cycles supérieurs tout en engageant des actions sur la formation à la recherche afin de mieux répondre aux exigences de la recherche et d'une société du savoir.

La consolidation et le renouvellement du savoir reposent sur une solide base de recherche. Or, pour garantir la vitalité, le dynamisme et la pérennité d'un système de recherche et d'innovation, il faut compter sur une relève compétente et qualifiée, et lui assurer un environnement adéquat de formation et de recherche de même qu'un soutien financier adéquat.

AXE 1.1 Formation à la recherche

Dans l'optique d'une formation à la recherche accrue, le Fonds entend initier de nouvelles mesures pour encourager de jeunes candidats à entreprendre une carrière de recherche, les sensibiliser à la recherche et leur permettre d'acquérir des expériences et des compétences en la matière. Entre autres, il prévoit généraliser l'offre de bourses d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle à toutes les institutions universitaires et à un nombre accru de récipiendaires par institution et élargir l'offre de bourses aux étudiants du

Le marché du travail exige de plus en plus de versatilité et d'adaptabilité, ce qui s'acquiert notamment par un milieu de formation à la recherche collaborative et multidisciplinaire.

collégial. Les besoins de la société québécoise nécessitent également la mise en place d'initiatives de formation à la recherche afin de mieux préparer les étudiants aux réalités complexes et changeantes du milieu du travail. Il est donc capital que les étudiants acquièrent une formation « transversale » en parallèle

à l'acquisition d'expertises et de compétences scientifiques dans un domaine spécialisé, qui pourrait se traduire par des cours ou des ateliers en éthique, en gestion de personnel, en finance et administration, en communication et pédagogie, en arts et culture, etc.

Objectif 1

Favoriser l'initiation et la formation à la recherche des étudiants du collégial et du 1^{er} cycle afin d'encourager l'acquisition d'expériences et de compétences en recherche

Indicateurs

- Nombre et nature des initiatives soutenant l'initiation ou la formation à la recherche
- Nombre d'étudiants ayant participé à des activités de formation ou d'initiation à la recherche (soutien direct et indirect)

Cible

- Attribution de stages d'initiation à la recherche à des étudiants du collégial et du 1^{er} cycle universitaire d'ici 2017

Pour répondre à des besoins particuliers de formation à la recherche dans des thématiques nouvelles ou stratégiques pour le Québec, le Fonds continuera à tabler sur des bourses thématiques dans le cadre des actions concertées qui sont des « lieux » privilégiés d'encadrement pour les étudiants et constituent un excellent terrain pour développer une relève diversifiée et créative pour le développement de la recherche et de la société.

Objectif 2

Répondre à des besoins particuliers de formation à la recherche dans des thématiques nouvelles ou stratégiques pour le Québec

Indicateurs

- Nombre de bourses accordées à des étudiants dans des thématiques ciblées ou stratégiques pour le Québec

Cible

- Au moins 15 nouveaux boursiers soutenus dans le cadre des actions concertées d'ici 2017

Finalement, en raison du succès mitigé du programme de bourse BMP-Innovation, et ce, même en rendant ce programme admissible à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, de nouveaux efforts doivent être faits pour faire connaître ce programme et l'adapter davantage à la réalité de la formation à la recherche en SSHAL. Par exemple, bon nombre d'étudiants des cycles supérieurs au Québec sont inscrits à des programmes de type professionnel, composés en grande partie de cours et de stages plutôt qu'à l'initiation de leurs projets de recherche.

Diverses options sont proposées afin de faciliter l'intégration des étudiants en SSHAL au sein des milieux de pratique. Un programme de bourses en milieu de pratique pourrait être développé explicitement pour ce type d'étudiants dont le but serait de combiner leurs expériences de travail aux acquis de la recherche académique et de procéder à des expériences de mobilisation des connaissances. De même, le Fonds pourrait envisager le soutien à des stages de recherche en milieu de pratique en modulant la durée et en accordant des bourses à différentes étapes de la formation doctorale (de participation à des colloques, de

Les mesures mises de l'avant par le Fonds pour améliorer la formation à la recherche devront répondre à des principes de flexibilité (malléabilité et adaptation), de mobilité (milieu académique-milieux de pratique privés et publics, interinstitutionnelle, internationale) et d'individualité (personnalisation des parcours).

fin d'études, de réseautage, etc.) et des bourses de mobilité. Le Fonds entend donc poursuivre l'offre de bourses et de stages en milieu de pratique tout en améliorant l'attractivité des programmes BMP-Innovation et Accélération Québec et en les modulant davantage à la réalité de la formation à la recherche en SSHAL. Par

ailleurs, les modalités des stages en milieu de pratique seront révisées : le programme de bourse BMP-Innovation sera remplacé par un supplément offert aux boursiers pour des stages en milieu de pratique.

Objectif 3

Augmenter le soutien à la formation à la recherche en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées

Indicateurs

- Nombre d'étudiants bénéficiant d'un stage en milieu de pratique
- Diversité des milieux de pratique
- Part des étudiants ayant reçu une offre d'emploi du milieu de pratique
- Nature des ajustements apportés aux programmes de bourses et de stages en milieu de pratique

Cible

- Plus de 2 500 bourses et stages de recherche en milieu de pratique accordés par les trois Fonds à des étudiants aux cycles supérieurs d'ici 2017
- Révision et mise en œuvre de nouvelles modalités de financement de stages en milieu de pratique d'ici 2017

AXE 1.2 Soutien à la relève

Les futures générations de chercheurs seront appelées à jouer un rôle de chef de file dans une société du savoir. Une des responsabilités du Fonds est dès lors d'assurer le soutien au développement d'une relève polyvalente et qualifiée en SSHAL tout en offrant une aide adéquate et adaptée aux réalités d'aujourd'hui. Le Fonds a accordé en 2013-2014 des bourses d'excellence à quelque 1 300 étudiants et stagiaires postdoctoraux. Ces bourses accroissent de façon importante les probabilités d'obtention d'un diplôme. Une part substantielle des demandes méritantes n'est toutefois pas soutenue faute de crédits. Il faut donc s'assurer que ces programmes de bourses soient bonifiés afin d'augmenter significativement l'offre de bourses à un plus grand nombre de candidats, voire à tous les étudiants méritants. De même, si le Fonds compte sur ses programmes de subventions qui financent indirectement plusieurs étudiants de cycles supérieurs, le pourcentage de support aux étudiants variant entre 30 et 60 % dépendamment des programmes, il compte aussi initier davantage de mesures visant à intégrer les étudiants dans les équipes, centres et regroupements qu'il soutient, considérant qu'il s'agit là de formidables milieux pour la formation de la relève et l'acquisition d'expériences et compétences en recherche. Le Fonds s'assurera de financer le maximum de demandes excellentes et de maintenir à des niveaux similaires aux années antérieures les taux de succès des programmes visant la relève. Il pourra offrir davantage de bourses que les années antérieures et offrir des bourses de recherche à des étudiants faisant partie de groupes de recherche travaillant sur des thématiques interdisciplinaires, intersectorielles ou stratégiques pour le Québec, selon la disponibilité du financement.

Bon an mal an, et ce, en considérant les crédits de la SQRI depuis 2006, le Fonds répond positivement à 30-35 % des demandes de bourse des étudiants.

Objectif 4

Soutenir le développement d'une relève polyvalente et qualifiée en SSHAL tout en assurant un soutien adéquat et adapté aux réalités d'aujourd'hui

Indicateurs

- Nombre de demandes recommandées pour financement selon le niveau d'études
- Nombre de demandes accordées selon le niveau d'études
- Montant accordé aux étudiants
- Nombre d'étudiants financés dans des groupes, équipes, regroupements de recherche
- Part et montant de l'investissement du Fonds pour le soutien direct et indirect des étudiants

Cible

- Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès
- Plus de 3 000 bourses d'excellence accordées par année par les trois Fonds à des étudiants aux cycles supérieurs

Toujours au chapitre de la relève, le Fonds reconnaît aussi que les recrues qui démarrent en carrière ont besoin de travailler dans un cadre stimulant pour déployer leurs activités de recherche et pour développer des collaborations soutenues. À cet égard, il prévoit accroître son soutien à l'établissement et au développement de carrière des nouveaux professeurs-chercheurs universitaires et ajuster à la hausse la subvention accordée dans le cadre du programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs. Le soutien du Fonds pourrait également se concrétiser par le financement de chaires ou groupes de chaires pour recruter de nouveaux professeurs-chercheurs dans des domaines de pointe ou en émergence, selon les moyens mis à sa disposition.

Le Fonds est pleinement conscient que le recrutement de nouveaux professeurs-chercheurs demeure un des principaux défis des universités et que cette préoccupation se décline différemment selon la taille, la situation géographique et l'offre de programmes des établissements.

Finalement, pour augmenter le nombre de nouveaux chercheurs en région, il y aurait tout lieu d'envisager de nouvelles initiatives pour appuyer le démarrage de carrière de ces chercheurs. Ces mesures, tout en attirant et en gardant les chercheurs en région, auraient de nombreux avantages, notamment de soutenir l'existence de pôles d'expertises autour de besoins régionaux (ex. : Développement territorial, Premières nations, Petites collectivités, PME, etc.) et de renforcer le développement et le maintien de collaborations soutenues avec les chercheurs des grands centres. À cet égard, le Fonds prévoit apporter son appui aux nouveaux chercheurs en région, en ajustant notamment son offre à la dynamique de recrutement dans les universités.

Objectif 5

Accroître le soutien à l'établissement et au développement de carrière des nouveaux chercheurs universitaires, notamment en région

Indicateurs

- Nombre de nouveaux chercheurs financés
- Nombre de nouveaux chercheurs en région financés

Cible

- Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès

AXE 1.3 Mobilité

La mise en place des bourses de stage à l'international pour des étudiants intégrés dans des infrastructures de recherche financées, grâce à des crédits de la SQRI, a eu pour effet de renforcer les actions des regroupements sur la scène internationale, mais aussi d'assurer aux doctorants l'accès, par

Pour le Fonds, il ne fait nul doute que la maturation du système de recherche et d'innovation au Québec passe notamment par l'accroissement des collaborations et de la mobilité à l'international.

des stages, à un réseau d'échanges avec des chercheurs de renommée internationale. Il y a tout lieu de reconduire cette initiative initiée dans le cadre de la SQRI qui promeut la mobilité géographique, voire de la bonifier, de l'ouvrir à d'autres infrastructures de recherche et à des stagiaires postdoctoraux.

Par ailleurs, le Fonds ne peut faire fi de l'existence au Québec de plusieurs programmes de 2^e et 3^e cycles dont la qualité et l'avant-gardisme ne sont plus à démontrer, mais dont la survie dépend directement d'un nombre suffisant d'étudiants inscrits année après année dans ces programmes. Dans la plupart des cas, ces programmes d'études supérieures fleurissent grâce à l'apport d'étudiants internationaux pour plusieurs en provenance de la francophonie. Leur inscription dans des programmes d'études supérieures est indispensable non seulement pour ces programmes et pour les institutions québécoises, mais aussi pour la société dans son ensemble qui ne peut que profiter de l'apport d'un capital humain extraordinaire.

Ajoutons que le Québec, sur le plan démographique, fait face à un solde migratoire négatif pour ce qui est des détenteurs de doctorat. En effet, il y a plus de doctorants qui sortent du Québec au cours d'une année que de doctorants qui entrent, et ce, compte tenu de modèles de mobilité géographique où des finissants du

La venue d'étudiants étrangers représente des retombées économiques significatives à court terme pour le pays d'accueil et surtout des retombées socio-économiques et culturelles à moyen et long termes tant pour ceux qui désirent s'établir au Québec que pour ceux qui retournent dans leur pays.

Québec partent à l'étranger soit pour faire des recherches postdoctorales, soit pour y travailler, et où des détenteurs de doctorat de l'étranger emménagent au Québec soit pour y faire des études postdoctorales ou y immigrer. Les programmes de mobilité des étudiants et des chercheurs québécois devraient viser l'atteinte d'un solde migratoire positif. Pour cela, il s'agirait notamment de privilégier des stages de courte durée au niveau du doctorat ou encore des bourses de cotutelles de thèse de façon à ce que les étudiants québécois acquièrent une expérience internationale tout en maintenant des attaches fortes dans les équipes de recherche au Québec. Il s'agirait aussi d'offrir des bourses de doctorat et de postdoctorat pour recruter davantage d'étudiants étrangers. Nos universités et collèges ont déjà plusieurs ententes ou programmes de mobilité pour des séjours ou des formations à l'étranger, notamment avec les pays francophones, et le Fonds pourrait promouvoir ces initiatives par le

développement de programmes compétitifs de bourses de recherche. De tels programmes contribueraient à augmenter la visibilité du Québec, en particulier dans les pays francophones qui, à la suite de la diminution des investissements des pays francophones européens, ont été trop souvent laissés à eux-mêmes.

Objectif 6

Stimuler la mobilité des étudiants en SSHAL et aider à attirer les meilleurs étudiants étrangers

Indicateurs

- Nombre d'étudiants québécois poursuivant une formation à l'étranger soutenus directement
 - Nombre d'étudiants étrangers formés au Québec soutenus directement
-

ORIENTATION 2. Environnement de recherche

Renforcer l'environnement de recherche en reconnaissant la diversité des approches et des objets de recherche

Parmi les divers acteurs de la recherche et de l'innovation, le Fonds se distingue par son financement d'un large éventail de recherches allant de la recherche la plus fondamentale ou théorique à la recherche la plus appliquée ou orientée vers la solution de problèmes. Le Fonds se démarque également par son offre de programmes originale et son ouverture à la diversité des disciplines et des pratiques de recherche. Il couvre l'ensemble des domaines de recherche en SSHAL et occupe des niches spécifiques : recherche-crédation, actions concertées, nouveaux chercheurs, projets novateurs, soutien aux chercheurs essentiellement à travers du financement d'infrastructures dites « humaines » (centres, réseaux, regroupements, équipes). Ses choix stratégiques ont permis aux chercheurs d'occuper l'espace de la recherche, d'intégrer des traditions de recherche, de consolider les échanges interétablissements et de créer des milieux de recherche et de formation dynamiques et stimulants. Les actions du Fonds pour le prochain cycle triennal viseront à appuyer adéquatement la communauté de la recherche et de la création.

Les principaux défis du Fonds sont, non seulement, de maintenir un équilibre entre ses actions visant l'appui à la relève, la capacité de recherche et le renforcement de créniaux d'excellence, mais également de renforcer une telle capacité de recherche marquée au sceau de la diversité et d'assurer un soutien aux chercheurs tout au long de leur carrière.

AXE 2.1 Capacité de recherche

Pour le Fonds, ses choix dans le passé visant à accueillir une diversité de pratiques et de traditions de recherche, à structurer la recherche autour de masses critiques de chercheurs de même qu'à faire une place particulière aux nouveaux professeurs-chercheurs qui débutent leur carrière et aux groupes de chercheurs qui optent pour des recherches en collaboration, constituent une stratégie porteuse qui doit être maintenue. Par ailleurs, des changements importants sont intervenus dans l'offre fédérale des programmes au cours des dernières années, entre autres l'agenda du CRSH et celui de la FCI (cf. partie 2, section concernant les enjeux relatifs à la pertinence et la spécificité de l'offre de programmes). En conséquence, le Fonds doit veiller à ce que son architecture de programmes, ses orientations et ses actions soient en cohérence avec les grands enjeux de recherche et de formation d'aujourd'hui et de demain, en appui avec la communauté de la recherche et en complémentarité avec le soutien offert par les organismes subventionnaires fédéraux. Le Fonds a d'ailleurs adopté en 2013 une *Politique d'évaluation externe et de révision de la programmation et de ses programmes* et entend au cours du prochain cycle triennal mettre en œuvre une évaluation externe de sa programmation sans compter une harmonisation de ses programmes dans le cadre de la révision des règles générales communes aux trois Fonds.

Objectif 7

Maintenir une programmation flexible permettant d'accueillir une diversité de pratiques et de traditions de recherche

Indicateurs

- Nature des ajustements apportés à l'offre de programmes
- Diversité des domaines ayant fait l'objet d'un financement

Cible

- Adoption en 2014 d'un plan d'action en matière d'évaluation de programmes

AXE 2.2 Innovation et structuration de la recherche

Grâce à l'appui du Fonds, le Québec compte plusieurs créneaux d'excellence sur un vaste éventail d'objets de recherche, allant de la persévérance scolaire aux politiques économiques et l'emploi, en passant par la littérature, les arts, les innovations sociales ou l'aménagement du territoire. Le Québec peut également s'enorgueillir de regroupements en recherche-crédation et de programmes encourageant l'expérimentation et la libre exploration, notamment dans le domaine des arts et technologies médiatiques. Comme autre particularité québécoise, soulignons la place qu'a prise le concept d'innovation sociale dans un ensemble de démarches visant à utiliser les avancées de la recherche sociale pour engendrer de nouvelles politiques et pratiques. L'innovation sociale a été rendue possible grâce au Réseau québécois d'innovation sociale, à des organismes de liaison et de transfert en

Il est de la responsabilité du Fonds de favoriser pleinement le développement de masses critiques de chercheurs, mais aussi de s'assurer d'une complémentarité entre eux, de contribuer à leur cohésion et de soutenir l'émergence de nouveaux créneaux.

innovation sociale, aux centres collégiaux de transfert de technologie dans le domaine des pratiques sociales. Il est donc important pour le Fonds de garder le cap sur un appui à des projets appelant la recherche-crédation, l'innovation sociale, la créativité, la prise de risque, l'expérimentation, mais aussi de renforcer les pôles d'expertise existants.

Objectif 8

Stimuler la créativité, l'expérimentation et l'exploration en favorisant le développement de projets de recherche autour de thématiques, d'objets et d'approches diversifiés

Indicateurs

- Répartition des profils des demandes financées
- Diversité des thèmes ayant fait l'objet d'un financement

Par ailleurs, comme la nouvelle architecture des programmes du CRSH favorise désormais également les professeurs en début de carrière et les partenariats de recherche, et étant donné que les budgets consacrés à la réalisation de projets de recherche non orientée ont diminué, la communauté universitaire fait présentement face à une grande difficulté pour les professeurs de mi-carrière à faire financer des projets de recherche. Afin de combler ce vide qui s'installe et appuyer la compétitivité des chercheurs du Québec aux différentes étapes de leur carrière, le FRQSC devrait ouvrir davantage la possibilité d'obtenir du financement pour des projets de recherche.

De plus, le FRQSC reconnaît que les instituts universitaires et les centres de recherche affiliés universitaires constituent des lieux privilégiés de recherche et d'innovation en sciences sociales, favorisant le transfert et l'intégration de nouvelles pratiques. Le programme de soutien aux IU-CAU est ainsi maintenu et des ajustements ont été apportés à la philosophie de financement, désormais modulé en fonction du niveau d'excellence. Ces ajustements devraient permettre au FRQSC de soutenir, en partenariat avec le FRQS, la création d'un institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPSSS).

Objectif 9

Augmenter le soutien à des masses critiques de chercheurs (équipes, regroupements, centres, instituts, etc.) en reconnaissant la diversité des objets de recherche

Indicateurs

- Nombre et répartition des domaines des regroupements, centres, instituts et équipes financés
- Part et montant de l'investissement du Fonds dans les programmes de soutien à des masses critiques de chercheurs

Cible

- Révision de la complémentarité des programmes d'infrastructure de recherche d'ici 2016 (en lien avec le plan d'action en matière d'évaluation de programmes)

Depuis la création de la FCI, plusieurs grandes infrastructures de recherche ont été financées conjointement entre la Fondation, le gouvernement du Québec et les partenaires. Or, les infrastructures dans les secteurs des SSHAL ont été clairement défavorisées au profit des infrastructures dans les secteurs de la santé, des sciences naturelles et de la technologie. Pourtant, l'étude des actions et créations humaines requiert tout autant d'appareils, de méthodologies et d'outils que les autres domaines de la connaissance, incluant banques de données, outils d'observation et d'analyse d'interactions humaines complexes, cyberinfrastructures, etc. La situation est d'autant plus critique que, devant la contraction des financements en provenance de la FCI, la priorité est mise désormais sur le maintien des infrastructures existantes au détriment de la création de nouvelles infrastructures.

Dans les domaines relevant du FRQSC, il existe très peu d'infrastructures à maintenir, mais bon nombre d'infrastructures à imaginer, concevoir et créer si l'on veut se positionner à la fine pointe de la compréhension de l'humain et de ses actions, de ses interactions, et de son potentiel d'innovation et de créativité.

Finalement, il existe au Québec des infrastructures de recherche dans les domaines des sciences sociales, des sciences mathématiques, de la santé, des sciences naturelles et du génie tout à fait uniques et dont le mandat est de venir en appui à la communauté universitaire. Leur mandat consiste également à fournir de la formation pour les chercheurs en matière d'utilisation et d'interprétation des statistiques et à travailler dans le domaine de la valorisation de la recherche. Il serait nécessaire de leur assurer un financement pérenne en tant qu'infrastructure d'intérêt national, le Fonds étant disposé à mettre en place les mécanismes d'évaluation scientifique requis.

En somme, en raison du nombre important et grandissant de travaux de recherche en SSHAL exigeant des équipements ou des infrastructures majeures, il est important que le Fonds soit attentif aux besoins liés à la création de nouvelles infrastructures susceptibles de générer des avancées en SSHAL et au maintien des infrastructures existantes. Il importe aussi d'arrimer les interventions des divers organismes en conséquence, de manière à assurer la pérennité des équipements, d'en favoriser le partage et de leur donner une valeur ajoutée, notamment en améliorant l'accès et l'exploitation des données disponibles. C'est dans cette perspective d'ailleurs qu'a été mis en place, en 2012-2013, un comité interFonds sur le fonctionnement et le financement d'infrastructures majeures de recherche. Ce comité a pour mandat de développer, avec tous les partenaires concernés, une stratégie créative afin d'assurer non seulement le financement à long terme des infrastructures et équipements majeurs mais également une meilleure connexion entre les chercheurs d'ici et d'ailleurs avec les utilisateurs de la recherche, conditions indispensables au maintien et à l'amélioration de la compétitivité des chercheurs québécois au Canada.

et à l'étranger. La stratégie déployée par les Fonds tiendra compte des orientations annoncées dans la PNRI qui entend assurer et élargir l'appui du gouvernement québécois aux grandes infrastructures stratégiques et aux grandes plateformes de recherche dont le Québec s'est doté, ainsi que favoriser le partage, la création et la promotion des infrastructures de recherche, notamment dans des projets de collaboration internationale. Dans le cadre de cette stratégie des Fonds, un nouveau programme visant le financement des plateformes et infrastructures de recherche pourrait être développé en partenariat avec le MESRS et le MEIE, sous réserve de crédits additionnels.

Objectif 10

Favoriser la conception de nouvelles infrastructures de recherche de manière à générer des avancées en SSHAL et assurer l'exploitation à leur plein potentiel des équipements de recherche actuels de manière à en améliorer l'accès et le partage

Indicateurs

- Nombre et nature des initiatives visant l'amélioration et le partage des infrastructures majeures de recherche

AXE 2.3 Recherche en partenariat

Les Actions concertées représentent un véhicule original et très performant pour mener des chantiers de recherche sur des thématiques de recherche faisant consensus dans la société, orchestrés en fonction de leur pertinence et menés dans le respect de la liberté académique, tout en mettant en place des mécanismes de médiation entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Le FRQSC est bien positionné pour accroître le volume d'actions concertées dans de nouvelles thématiques telles que le vieillissement de la population et les changements démographiques, la persévérance scolaire, la littératie, les étudiants de première génération et l'offre universitaire en région, la pédagogie axée sur la découverte, la pauvreté et la solidarité, le développement durable et la gestion des ressources. Des mesures devraient être prises pour faire connaître davantage ce programme auprès des ministères et organismes gouvernementaux (par exemple, une

tournée des ministères comme cela s'est fait au début des années 2000) et des efforts devraient également être faits par ces instances pour collaborer avec le Fonds lorsque cela est porteur pour la décision politique et le bien commun de la population. Ajoutons ici que dans le domaine des décisions publiques, l'utilisation de la recherche représente le gage que ces décisions ne soient pas basées sur l'intuition, l'approximation ou l'arbitraire, mais bien sur des bases empiriques solides, sur des données probantes et sur des évidences ayant fait l'objet d'observations et d'analyses rigoureuses au moyen de méthodologies soumises à l'épreuve de la communauté scientifique. Par conséquent, les politiques publiques devraient non seulement être précédées de travaux de recherche, mais être aussi accompagnées d'études de suivi et d'impact. Encore là, avec son programme des actions concertées, le Fonds peut susciter de tels travaux de recherche et contribuer à accélérer le transfert et l'utilisation des connaissances entre les producteurs desdites études et les décideurs.

La mise en œuvre de la table de concertation interministérielle, prévue dans la PNRI et coprésidée par le scientifique en chef et le MEIE, pourrait également devenir un espace de concertation en vue de mieux répondre aux besoins en recherche des ministères, des organismes et des entreprises, tout en permettant aux chercheurs et aux étudiants de mener leurs recherches en lien avec ces préoccupations.

Une autre façon d'établir des passerelles et des rapports entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs est sans nul doute par l'entremise de la recherche-action. Cette approche s'appuie sur une

longue tradition en sciences sociales. Elle implique notamment une forme de coproduction des connaissances et de participation directe des praticiens de différents horizons dans la définition et la réalisation d'un projet de recherche réalisé dans leur milieu ou leur domaine d'intervention. On espère ainsi donner une portée concrète aux résultats de recherche. Ajoutons que le nombre d'initiatives de recherche-action s'est accru ces dernières années. Celles-ci militent en faveur d'une approche ouverte centrée sur les usagers. Le modèle du laboratoire vivant (*living lab*) en est une forme. Il s'agit d'une démarche qui regroupe des représentants des milieux de pratique (les entreprises notamment), des chercheurs et des citoyens, et ce, en vue de soutenir la formation d'espaces ou d'environnements créatifs se rapportant à différents domaines de pratique ou d'intervention publiques. L'approche du laboratoire vivant et sa méthodologie, lesquelles impliquent des expérimentations de laboratoires à mettre en œuvre « réellement », exigent des efforts soutenus sur plusieurs années, car elles concernent des questions fort complexes, mais cruciales, relatives à l'innovation, à la participation et au développement sociétal. On en a pour preuve les dispositifs développés par les chercheurs du laboratoire vivant Société des arts technologiques (SAT)-Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine qui ont favorisé la diminution de l'anxiété chez l'enfant, la socialisation ou l'expression des émotions.

La recherche-action est pleinement reconnue dans la PNRI. Ainsi, pour permettre au Québec d'exercer un leadership international dans le domaine, le gouvernement du Québec encourage les Fonds de recherche à mettre sur pied un programme destiné à soutenir la recherche-action au collégial et dans les universités qui intègre les professionnels et les utilisateurs dans le processus de recherche, et ce, dans une perspective où l'expérience terrain contribue à accroître la connaissance et le développement de solutions « clients » dans différents domaines et secteurs de recherche.

Objectif 11

Faciliter la recherche en partenariat afin de développer le savoir et son partage dans des domaines stratégiques pour le Québec et dans une perspective de démocratisation des savoirs

Indicateurs

- Nombre d'appels de propositions en partenariat lancés
- Nombre de projets de recherche orientée financés
- Nombre et proportion des projets de recherche qui intègrent des chercheurs non universitaires dans leur composition
- Effet de levier du programme Actions concertées

Cible

- Mise en œuvre d'un programme de recherche-action, en collaboration avec les deux autres Fonds, intégrant les professionnels et utilisateurs de la recherche dans le processus de recherche

AXE 2.4 Éthique et intégrité en recherche

Par son soutien à la recherche dans un vaste éventail de domaines et en lien avec un grand nombre de partenaires et de milieux de pratique, le FRQSC est dans une position enviable pour promouvoir une véritable culture globale d'éthique et d'intégrité en recherche au Québec. Cela suppose une formation adéquate des intervenants en recherche à ces questions, une masse critique d'experts capables

L'intégration d'une culture globale d'éthique et d'intégrité en recherche suppose une approche concertée de tous les intervenants en recherche pour énoncer des attentes claires ainsi qu'une solide réflexion qui tiennent compte de l'évolution de la recherche dans des environnements complexes, internationaux et dynamiques.

d'engager une réflexion éthique, ainsi qu'un dialogue avec la société québécoise susceptible d'éclairer la démarche scientifique à toutes les étapes du processus de recherche et d'innovation, et enfin, des balises dans la réalisation de la recherche qui tiennent compte des attentes et des valeurs de la société québécoise, dont le bien commun. La PNRI réaffirme ces priorités en proposant le développement de nouvelles initiatives de sensibilisation et d'éducation en matière d'éthique de la recherche par les Fonds de recherche du Québec et la Commission de l'éthique en science et en technologie, dans le respect de leurs missions respectives. Finalement, dans la lignée d'initiatives fédérales et internationales dans ce domaine, le FRQSC, de concert avec les deux autres Fonds de recherche du Québec, entend faire figure de proue pour rassembler les bailleurs de fonds publics autour d'un énoncé commun en matière d'intégrité en recherche. De même, le Fonds poursuivra son soutien à la recherche en éthique.

Objectif 12

Renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique
(voir aussi orientation 4, objectif 20)

Indicateurs

- Nombre et nature des initiatives visant l'amélioration des normes éthiques et la sensibilisation aux enjeux éthiques de la recherche
- Nombre de chercheurs et de projets financés en éthique

Cible

- Adoption et mise en oeuvre d'une Politique des Fonds de recherche du Québec en matière de conduite responsable en recherche d'ici 2017
- Développement d'un programme de recherche intersectorielle en éthique

AXE 2.5 Collaborations nationales et internationales

Pour le Fonds, le potentiel de recherche et d'innovation d'un pays ne peut se faire en vase clos, d'où l'importance qu'il accorde aux interactions, à la mobilité des chercheurs et à la multiplication de plateformes où peuvent s'échanger ceux qui créent et ceux qui utilisent les connaissances.

Au cours des dernières années, le Fonds a été amené à mettre de l'avant des incitatifs pour encourager les regroupements stratégiques à développer des liens avec des chercheurs et des équipes à l'extérieur du Québec et du Canada. C'est aussi dans cette mouvance qu'il lançait en 2010-2011, à titre pilote, un programme avec l'Agence nationale de recherche en France (ANR) ayant pour but d'encourager le cofinancement de projets

regroupant des chercheurs québécois et français. Cette première collaboration en matière de concours aura été un franc succès (une centaine de demandes), mais en raison du faible taux de succès (8 %), le Fonds devra disposer, dans l'éventualité de développer de nouvelles ententes avec des agences étrangères, de sommes suffisantes pour répondre aux besoins de collaboration exprimés par la communauté de recherche.

PNRI

Domaines stratégiques prioritaires

Aérospatiale
Bioalimentaire
Biotechnologies
Industries créatives
Soins de santé personnalisés
Technologies de l'information et des communications
Énergies renouvelables et électrification des transports

Comme les fonds disponibles pour les chercheurs québécois sont limités, il importe que le gouvernement du Québec soutienne davantage le FRQSC dans sa mission d'établir des partenariats, notamment avec des ministères qui parrainent des programmes internationaux (MRIF, MESRS, MEIE, MSSS et autres), mais aussi avec ses partenaires fédéraux et d'autres organismes similaires dans le monde pour des thématiques ou des projets porteurs.

Si la structuration de la recherche a placé le Québec dans une position favorable pour développer des collaborations avec le reste du Canada et à l'étranger, il importe de pousser d'un cran le réseautage et les collaborations

internationales pour répondre aux grands défis sociétaux. Non seulement la convergence de problématiques de recherche au niveau mondial suscite la réalisation de grandes initiatives internationales et intersectorielles, mais elle encourage les chercheurs québécois, leurs établissements et leurs regroupements de recherche à accroître les partenariats à l'étranger. Pour le Fonds, le défi est donc de mettre en place une stratégie et des initiatives afin de favoriser les échanges et les collaborations par les chercheurs du Québec avec leurs collègues du reste du Canada et de l'étranger, et de répondre aux besoins exprimés par la communauté de la recherche. C'est pourquoi un comité interFonds a été mis sur pied en juin 2012 en vue de définir une stratégie ciblée en matière d'internationalisation. L'enjeu majeur est d'assurer le leadership des Fonds sur les grands défis de la société québécoise en lien avec la PNRI, de même que sur les thématiques reliées aux domaines prioritaires pour le Québec. Il s'agit d'autant de préoccupations sociétales qui exigent non seulement une coopération plus poussée entre les différentes composantes du système de recherche et d'innovation québécois et une approche plurielle avec les chercheurs de tous les secteurs, mais également un regard croisé avec ce qui se fait ailleurs et à différentes échelles géographiques.

Tout en encourageant l'internationalisation, le Fonds gardera toujours en tête une diversité d'avenues qui ne passent pas toutes par le même moule de l'internationalisation. En effet, les partenaires et les bonnes recherches peuvent être locaux et avoir une valeur universelle, donc « exportables ». Le défi est donc également de stimuler le développement de savoirs locaux susceptibles d'avoir une pertinence mondiale, donc de soutenir des cadres d'interprétation et des travaux de recherche qui soient universels et pertinents tout en partant des points de vue locaux.

La poursuite d'initiatives internationales ne saurait se faire au détriment de la recherche plus ancrée localement.

Objectif 13

Accroître les collaborations entre les chercheurs québécois, canadiens et internationaux

Indicateurs

- Nombre et nature des initiatives mises en place
- Nombre et nature des ententes de collaboration canadienne et internationale
- Nombre de collaborations hors Québec des chercheurs, équipes et regroupements financés par le Fonds
- Profil des collaborations (provinces canadiennes ou pays collaborateurs)
- Part du budget destiné aux trois grands défis de société et aux priorités gouvernementales consacré aux collaborations internationales

Cibles

- Adoption d'une stratégie d'internationalisation d'ici 2016
 - Au moins deux ententes de collaborations canadiennes ou internationales d'ici 2016
-

ORIENTATION 3. Rapprochement recherche et société**Accentuer les interactions entre la recherche et la société et intensifier la mise en valeur et le transfert des connaissances issues de la recherche**

Dans un contexte où les chercheurs sont souvent appelés à faire connaître leur recherche et où le FRQSC est constamment interpellé pour mettre en évidence les apports de la recherche en SSHAL, il y a toujours lieu de réfléchir sur la nature du lien qui unit la communauté scientifique et les autres groupes de la société et surtout d'optimiser les échanges entre ces deux univers. C'est pourquoi des efforts ciblés doivent être menés afin d'intensifier les interactions entre la recherche et la société, et de faciliter la mobilisation des connaissances, i.e. leur partage, leur transfert ou leur diffusion. En clair, pour que le Québec poursuive son développement économique et social basé sur le savoir, les résultats de la recherche financée par les pouvoirs publics doivent être connus de façon à en faire bénéficier l'ensemble de la société. Il faut que les connaissances issues de la recherche soient utilisées dans les divers secteurs d'activités et qu'ils se traduisent en impacts, que ce soit dans la prise de décision, la pratique et l'intervention, ou encore dans la mise en marché de nouveaux produits et services, et ce, au bénéfice de la population ciblée. De même, pour que les nouvelles connaissances susceptibles de produire un impact positif sur l'économie et la société empruntent davantage la voie de la valorisation et du transfert, il faut en accroître les moyens auprès de l'ensemble des acteurs concernés. En ce sens, le FRQSC représente un acteur majeur de la mobilisation des connaissances, à la fois par les moyens (incitatifs qu'il met à la disposition des détenteurs de bourses et de subventions) pour que ceux-ci s'engagent dans des initiatives de mobilisation des connaissances, et par le rôle d'intermédiaire ou de relais qu'il joue souvent en facilitant les partenariats avec les différents utilisateurs de la recherche. En raison du rôle déterminant du savoir dans la compréhension et l'avancement de nos sociétés, il importe donc au FRQSC de mettre de l'avant une stratégie intégrée de mobilisation de connaissances et ainsi participer activement à la réflexion et à l'action qui favorisent l'utilisation des résultats de recherche.

Une véritable société du savoir ne peut exister sans que ne soient reconnues et maximisées les retombées de la recherche.

AXE 3.1 Mobilisation des connaissances et des acteurs

Qui dit accroissement des interactions entre la communauté scientifique et la société suppose mobilisation de tous les acteurs, qu'ils soient chercheurs, étudiants, partenaires, citoyens, décideurs ou encore intervenants de divers milieux de pratique.

Les programmes de recherches orientées, souvent menées en collaboration avec les organismes, entreprises, collectivités et milieux de vie, favorisent l'utilisation des résultats de recherche dans la prise de décision, la pratique et l'intervention. Par ailleurs, les mesures incitatives pour intensifier la mobilisation des connaissances

peuvent prendre d'autres formes : appuis financiers ciblés ou critères d'évaluation reconnaissant l'importance de la mobilisation de connaissances, programme de soutien à des activités de mobilisation des connaissances, promotion de la formation en matière de mobilisation de connaissances, collaboration à des événements pour susciter ou capter de nouvelles thématiques ou questions de recherche, promotion de la recherche auprès des organisations (publiques, issues de la société civile, privées) et des milieux (politiques, des affaires, communautaires, etc.) afin de les sensibiliser à l'importance des retombées de la recherche, etc.

En vertu de son mandat de diffusion des connaissances, le Fonds soutient déjà la communauté scientifique par des mesures incitatives en matière de mobilisation des connaissances prévues dans ses programmes de subventions. Ces mesures doivent être bonifiées pour encourager davantage les chercheurs à s'associer aux organismes de transfert et de diffusion des connaissances (OLTIS, CCTT, etc.) et à mettre en place des dispositifs de partage de connaissances et d'expériences. Finalement, dans la stratégie de mobilisation, la mise à contribution des médias dans le rapprochement recherche et société pourrait être accrue, d'une part, par des programmes permettant aux médias d'avoir un meilleur accès à des ressources leur facilitant les rapports avec le monde de la recherche, et d'autre part, par des programmes de formation des chercheurs à la communication médiatique et à la vulgarisation scientifique.

Objectif 14

Soutenir la communauté de la recherche (chercheurs et étudiants-chercheurs) en matière de mobilisation des connaissances

Indicateurs

- Nombre et nature des initiatives mises en place

Cible

- Adoption et mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des connaissances d'ici 2017

Objectif 15

Jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats et de collaborations entre chercheurs et utilisateurs de la recherche

Indicateurs

- Nombre et nature des initiatives mises en place
- Nombre et diversité des partenaires ou collaborateurs impliqués (décideurs, milieux utilisateurs, etc.)

Cible

- Coordination d'activités de transfert de connaissances dans le cadre des Actions concertées

Objectif 16

S'associer davantage avec des groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert en vue de favoriser l'appropriation des connaissances par les milieux visés

Indicateurs

- Nombre, nature et diversité des collaborations avec les groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert

AXE 3.2 Promotion de la recherche

Pour le Fonds, si la stratégie de mobilisation des connaissances doit miser sur une panoplie de moyens pour faire davantage connaître la recherche en SSHAL et ses retombées, elle doit aussi être en mesure de mieux documenter l'impact de la recherche dans les domaines qu'elle couvre. Dans ses visées de soutien et de promotion, le Fonds devra tenir compte de cette préoccupation. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'a été conçu l'espace Web intitulé *Le Québec en recherche*. Cet espace Web, mise en ligne en juin 2013 sur le site des FRQ, se veut une vitrine de la recherche québécoise et de ses impacts dans la société. Il présente des exemples concrets qui permettent d'apprécier l'étendue et la richesse des retombées de la recherche pour les personnes, les familles, les communautés ou les régions au Québec. Figurent également plus d'une trentaine d'indicateurs relatifs à la recherche et l'innovation, de même que des indicateurs d'impacts. Le FRQSC entend également collaborer avec les deux autres Fonds de recherche et le MESRS et les ministères concernés pour développer un portrait de la recherche au Québec.

La recherche constitue un bien commun qui doit être accessible à tous.

Dans son prochain cycle triennal, en mettant de l'avant une stratégie de mobilisation des connaissances, le Fonds ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la question du libre accès aux publications de recherche, une tendance d'ailleurs lourde dans l'écosystème mondial de recherche et d'innovation. En même temps qu'il appuie l'édition scientifique en langue française, il est important que les chercheurs d'ici fassent connaître les résultats de leurs recherches au reste du monde en publiant dans les grandes revues internationales. De plus, la publication dans les grandes revues internationales de type « accès libre » exige souvent des auteurs qu'ils paient un droit de publication. De même, le Fonds devra s'interroger sur son rôle en matière d'appui à l'édition scientifique en langue française. D'abord, la communauté scientifique québécoise dispose d'un outil performant en matière de publication en ligne dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation scientifique (Érudit). Cette plateforme, financée en partie par le Fonds, a évolué au cours des ans en même temps que l'environnement numérique ne cesse de se transformer et des efforts devraient être consentis afin de la maintenir, voire de l'élever au niveau de plateforme numérique de fine pointe pour l'ensemble de la Francophonie. Ensuite, le Fonds appuie une trentaine de revues scientifiques publiées au Québec dans le domaine des SSHAL. Le niveau de financement est toutefois relativement modeste. Étant donné la nature de la recherche dans ces domaines et de l'importance qu'elle soit appropriée par les communautés qui sont visées directement, on ne peut compter uniquement sur les grandes revues scientifiques internationales qui publient pour la plupart exclusivement en anglais. Il est donc nécessaire de fournir un solide appui à l'édition scientifique en langue française. Cet appui est d'autant plus important que le monde de l'édition scientifique se trouve en profonde mutation et s'enligne vers l'édition électronique.

Comme le Québec dispose d'une expertise scientifique dans un vaste éventail de sujets et dans tous les secteurs, comme il possède un savoir-faire nécessaire à l'édition et à la publication scientifique en français et comme il détient un dispositif numérique de production, de diffusion et d'expérimentation unique en son genre, ce sont autant de conditions réunies pour qu'il se positionne comme chef de file dans le domaine de l'édition et de la publication scientifique en langue française, destiné aussi bien aux utilisateurs québécois de la recherche, qu'à la communauté scientifique mondiale, et en particulier de la francophonie.

Cette place particulière de la recherche en français est d'ailleurs reconnue dans la PNRI qui encourage la diffusion des publications grand public en français ainsi que la diffusion dans les revues savantes internationales. Il importe donc de promouvoir la recherche en français et sa diffusion car elles contribuent directement à la construction d'une vision particulière du monde sans compter qu'elles permettent d'enrichir l'univers de la connaissance et la culture scientifique dans la population.

En développant des actions ciblées et structurantes qui s'articulent dans un tout cohérent, et en y consacrant les ressources budgétaires adéquates, le Québec se taillera une position de premier plan dans la diffusion des connaissances de pointe en langue française, ses chercheurs se distingueront sur le plan national et international en tant qu'importants producteurs de nouveaux savoirs dont l'utilité et l'impact sont incontestables, et les institutions universitaires du Québec jouiront d'une réputation internationale accrue. Et ce, sans compter que le FRQSC serait en mesure de piloter une initiative d'envergure majeure dans ce domaine.

Objectif 17

Mettre de l'avant le rôle central des SSHAL dans la compréhension des grandes problématiques humaines et sociétales et dans la conception de voies d'action et de solutions

Indicateur

- Nombre et nature des initiatives de promotion et de diffusion des résultats de recherche

Objectif 18

Mettre en valeur la recherche soutenue par le Fonds et en démontrer l'impact dans la société

Indicateur

- Nombre et nature des activités de mise en valeur de la recherche soutenue par le Fonds auprès des publics cibles
- État d'avancement des travaux de documentation de l'impact de la recherche

Cible

- Déploiement d'une revue annuelle trois Fonds, tel que prévu à la stratégie de mobilisation des connaissances, en vue de regrouper sous une seule publication la revue annuelle *Recherches innovations* du FRQSC, le bulletin du FRQNT et la revue du FRQS
- Développement d'une stratégie de mesure d'impact de la recherche d'ici mars 2015

AXE 3.3 Rayonnement sur la scène nationale et internationale

La production de savoir et l'avancement des connaissances reposent sur l'apport de l'ensemble de la communauté scientifique. Rassemblant une petite communauté de chercheurs, le Québec doit développer un robuste réseau de partenaires internationaux à la fine pointe du savoir. Il doit aussi s'intégrer aux réseaux de recherche mondiaux afin de mettre en évidence l'impact de ses recherches et découvertes et la force et la singularité des chercheurs d'ici, et attirer les chercheurs et étudiants étrangers de grande qualité. Aussi, l'accent donné aux maillages intermilieux, intersectoriels et internationaux dans le présent plan stratégique devrait être appuyé par des activités de promotion et de valorisation. En ce sens, le Fonds entend favoriser le rayonnement de la recherche québécoise en SSHAL au Canada et sur la scène internationale, mettre en valeur les collaborations développées par ses équipes et ses regroupements, faire ressortir les thèmes développés ici et leur résonance hors Québec. Des initiatives de communication seront orchestrées pour promouvoir la participation des chercheurs au sein d'équipes ou de projets d'envergure, au Canada et à l'étranger.

Objectif 19

Favoriser le rayonnement de la recherche québécoise en SSHAL ici et ailleurs

Indicateur

- Nombre et nature des actions réalisées (initiatives de diffusion, activités d'échanges, etc.)
- Nombre de chercheurs impliqués

Cible

- Mise en œuvre de nouveaux outils de diffusion d'ici 2017

ORIENTATION 4. Maillages intersectoriels et intermilieux**Promouvoir et soutenir les synergies et le réseautage entre les acteurs issus de différents secteurs et milieux de recherche en assurant un respect de la diversité et des approches**

Le projet de loi 130 qui a créé le FRQ a souligné l'importance de développer davantage la recherche intersectorielle au Québec, dans le cadre du mandat du scientifique en chef. Vue de l'angle des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres, la recherche en santé présente d'énormes potentiels pour des collaborations intersectorielles, étant donné la place qu'occupe le facteur humain, que ce soit comme être traversant les diverses phases de la vie; comme communauté ayant besoin de soins, d'information ou de formation; ou encore comme système ou institution opérant selon diverses logiques sociales, économiques, politiques, de gestion. Pour sa part, la recherche en SNG présente tout autant de potentiel pour des collaborations intersectorielles, étant donné l'importance de l'environnement naturel et de l'impact de ses transformations sur les activités humaines et sur les collectivités, et étant donné l'importance des technologies de toutes sortes dont la fonction consiste essentiellement à dépasser les limites du corps humain.

Les réponses aux grands défis auxquels fait face la société québécoise passeront notamment par la recherche intersectorielle, impliquant à la fois les sciences de la santé, les SNG et les SSHAL.

Si la recherche intersectorielle s'impose comme un paradigme pour appréhender le monde et ses objets, son développement ne doit pas se faire, sur le plan du financement, aux dépens de la recherche sectorielle ou disciplinaire, qui est tout aussi importante dans le développement des connaissances, la quête de la découverte et la génération de l'innovation.

Il est par ailleurs grand temps de financer vigoureusement des activités de recherche intersectorielle qui ciblent les grands défis de la société moderne, ce que la PNRI reconnaît d'emblée en misant sur notre capacité à innover, à nous rassembler et à mettre en commun les forces vives de la recherche, notamment autour de défis démographiques et environnementaux. De même, la dynamique de l'intersectorialité suppose que le FRQSC, de concert avec les deux autres Fonds, s'interroge sur ses actions, pour qu'elles transcendent les traditionnelles barrières disciplinaires, notamment en matière de renforcement de la capacité individuelle,

organisationnelle et systémique de produire de nouvelles connaissances et des défis que cela représente en termes d'évaluation scientifique des projets de recherche ou de formation à la recherche en vue de former la nouvelle génération de chercheurs aux pratiques de recherche multidisciplinaire et intersectorielle. Cela signifie également que les Fonds doivent adapter davantage leurs critères et pratiques d'évaluation de manière à favoriser les collaborations intersectorielles, lesquelles sont génératrices de maillages interétablissements, interordres (collèges-universités) et internationales.

AXE 4.1 Recherche intersectorielle

Le FRQSC, de concert avec les deux autres Fonds, soutient déjà quelques regroupements ou réseaux intersectoriels. Afin de poursuivre son engagement en faveur d'une vision intégrée de la recherche, l'une des options examinées par le FRQSC est celle de développer une initiative cofinancée avec le Fonds Santé, à l'intention des chercheurs du réseau de la santé et des services sociaux.

Forums de réflexion – Projets intersectoriels 2012-2013

- Sciences de la vie (juin 2012)
- Recherche nordique (septembre 2012)
- Recherche en éthique (octobre 2012)
- Innover pour mieux vieillir ensemble (nov. 2012)
- Art, Culture et Mieux-être (février 2013)
- Développement durable (juin 2013)

Il convient en effet d'accentuer les initiatives en ce sens tout en mettant davantage en valeur celles déjà en place. En plus des budgets de base réservés à chacun des trois Fonds servant au financement de programmes de subventions et de bourses dans les disciplines qui leur sont propres, les efforts d'intensification de la recherche intersectorielle se sont concrétisés par l'entremise d'une large consultation effectuée à l'automne 2011 par le scientifique en chef auprès de l'ensemble de la communauté scientifique et de forums d'orientation qui en ont suivi, en 2012 et 2013, sur de grandes thématiques intersectorielles. Lors des forums de réflexion, chercheurs, partenaires et acteurs de tous les secteurs et milieux de la recherche, de l'art, des organismes publics, communautaires et privés ont entrevu ensemble la portée et la richesse d'une approche intersectorielle et intermilieux. Ils ont aussi et surtout précisé des axes d'action et les priorités de recherche de futurs appels de propositions, et ce, pour assurer et faire progresser la compétitivité de la recherche au Québec et contribuer à ce qu'elle génère des effets positifs pour l'ensemble de la société québécoise. D'autres forums compléteront cette démarche en 2014 dont un sur le thème de la création d'environnements et d'espaces publics favorisant une société inclusive.

Toutes ces thématiques de recherche sont porteuses d'impacts très importants pour le Québec. La plupart d'ailleurs sont en lien avec la PNRI et les grands défis de société du Québec : changements démographiques, développement durable, entrepreneuriat et créativité. La mise en œuvre d'initiatives sur ces thématiques générerait d'importantes retombées sociales, culturelles, économiques, technologiques, environnementales, incluant la création d'emplois de qualité. Ces grands projets de recherche sont prêts à démarrer (à l'exception du cas de la médecine personnalisée qui est déjà amorcé) en partenariat avec divers regroupements. Plusieurs autres grands projets rassembleurs portant sur des thématiques en lien avec les sept domaines prioritaires identifiés dans la PNRI (voir axe 2.5) pourraient aussi être considérés, tels que : les arts médiatiques et les industries créatives, l'aménagement du territoire et des espaces de vie, la génomique et la santé personnalisée, les environnements numériques et les technologies de l'information, les énergies renouvelables et les transports intelligents.

Les Fonds occupent une position stratégique pour favoriser le développement de la recherche intersectorielle en vue de répondre aux besoins d'expertises complémentaires et d'appuyer les grandes stratégies gouvernementales qui sont au cœur du développement de la société québécoise, telles le Plan Nord, la Stratégie maritime, les interventions axées sur les PME, l'exploitation responsable des ressources naturelles et la lutte aux changements climatiques. Selon la disponibilité des crédits, il sera possible pour les Fonds de recherche du Québec de mettre en œuvre un programme de recherche intersectorielle portant sur les grands défis de société du Québec et les grandes stratégies gouvernementales. Des initiatives pourraient être lancées dans des axes thématiques, en tenant compte des consultations avec les ministères et organismes en matière de recherche et d'innovation, notamment la table de concertation interministérielle, afin de définir les besoins de recherche. Ces initiatives devront être ambitieuses et inclure des partenariats avec le privé et à l'international afin que le Québec soit reconnu comme un leader mondial dans ces domaines. D'autres initiatives de recherche intersectorielle pourront être développées à la suite de forums ou de tables de concertation. Il va sans

dire que le Québec devra faire des choix et identifier les domaines qui semblent les plus urgents socialement et pour lesquels les expertises de pointe en recherche sont existantes et fonctionnelles.

Objectif 20

Faciliter et assurer le soutien à des initiatives intersectorielles (projets, équipes, centres, réseaux, consortiums, etc.)

Indicateurs

- Nombre de programmes ou d'initiatives de recherche intersectorielle impliquant au moins deux Fonds
- Nombre et nature des initiatives visant le rapprochement des Fonds de recherche
- Nombre de projets, d'équipes et de regroupements intersectoriels financés

Cibles

- Augmentation du nombre d'initiatives ou de programmes conjoints entre les Fonds d'ici 2017
 - Au moins 5 % du budget des Fonds consacré à des activités intersectorielles
-

Future Earth

L'implantation à Montréal de l'organisation *Future Earth* est un exemple concret de la fédération des forces vives de la recherche au Québec.

Cette initiative contribuera à positionner le Québec en tant que chef de file dans les domaines des changements climatiques et du développement durable.

AXE 4.2 Collaborations intermilieux

Outre son encouragement à un maillage plus étroit entre les secteurs, le Fonds entend accroître ses efforts pour davantage réseauter les chercheurs issus de différents milieux. Du côté des chercheurs de collège, le Fonds reconnaît le potentiel de recherche au collégial et son apport à l'effort de recherche au Québec, sans compter sa contribution pour stimuler l'intérêt des jeunes pour des carrières scientifiques. Cette reconnaissance s'est traduite concrètement par des mesures de soutien financier à des chercheurs collégiaux dans le cadre de la SQRI, notamment le rehaussement du niveau et du nombre de dégagelements d'enseignement, afin de faciliter la réalisation de leurs travaux de recherche et leur intégration dans des équipes et des regroupements financés par le Fonds. Avec l'appui de la PNRI, le Fonds entend maintenir cette initiative favorisant une intégration des milieux de recherche collégiale et universitaire. Finalement, il envisage des mesures spécifiques pour intégrer d'autres catégories de chercheurs, notamment les chercheurs praticiens, les chercheurs d'établissement et les chercheurs gouvernementaux.

Objectif 21

Encourager les collaborations entre chercheurs issus de divers milieux (universités, collèges, industries, ministères, OBNL, etc.)

Indicateurs

- Nombre de collaborations intermilieux
- Nombre de chercheurs issus de milieux autres qu'universitaires (chercheurs de collège, chercheurs praticiens, etc.) dans les projets, équipes ou regroupements financés
- Nombre de dégagements et de suppléments statutaires pour les chercheurs de collège

Cible

- Soutien de 30 nouveaux chercheurs de collège d'ici 2017
-

Fonds de recherche du Québec

ORIENTATION 5. Restructuration des Fonds et intégration des services administratifs des trois Fonds

Accroître l'efficience et la performance de l'organisation

L'adoption de la loi 130, le 1^{er} juillet 2011, a modifié la structure des Fonds de recherche, qui sont désormais regroupés sous la bannière commune « Fonds de recherche du Québec » et dirigés par le scientifique en chef du Québec. Rappelons que le scientifique en chef s'est vu confier la coordination des enjeux communs des trois secteurs de recherche et des activités intersectorielles. Il est également chargé du regroupement et de l'intégration des activités administratives (gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles) des trois Fonds. Ce regroupement administratif devrait permettre des économies d'échelle tout en assurant la disponibilité d'un bassin d'expertises et en donnant la liberté à chacun des Fonds de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins spécifiques de chacun des secteurs.

Les Fonds de recherche sont assujettis aux principes établis par la Loi sur la gouvernance, dont l'objet est de renforcer la gestion des sociétés d'État en visant l'efficacité, la transparence et l'imputabilité. En vue d'assurer avec harmonie et efficacité ce regroupement administratif, les efforts des Fonds devront être maintenus pour garantir un haut niveau de qualité de services offerts à la communauté de la recherche et aux partenaires dans le respect des mandats respectifs de chacun des Fonds. En gardant le cap sur l'amélioration continue de leurs services, les Fonds tiendront compte des bonnes pratiques de gouvernance et du contexte de gouvernement ouvert pour assurer une saine gestion des fonds publics et une reddition de comptes rigoureuse.

AXE 5.1 Service à la communauté scientifique, aux partenaires du Fonds et à la société

Forts d'une culture de partenariat et de consultation, et appuyés par une veille stratégique, les Fonds sont bien placés pour cerner les tendances et les enjeux autour du développement du système québécois de recherche et d'innovation ainsi que les besoins de la communauté scientifique. Aussi poursuivront-ils leurs efforts pour soutenir et appuyer adéquatement la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de prestation de services en ligne, de diffusion de l'information, de simplification des procédures, de soutien au processus d'évaluation, ou d'accompagnement des administrateurs de la recherche dans le traitement et la gestion des demandes.

Comme les transactions avec les chercheurs et les étudiants se font en ligne, servir adéquatement la communauté de la recherche et conserver un rôle de chef de file en matière de prestation de services signifie utiliser tous les moyens à leur disposition et porter attention aux nouvelles technologies de gestion électroniques.

Reconnus pour leur expertise en matière d'évaluation, les Fonds se voient confier périodiquement des mandats spéciaux de gestion. Ce rôle de conseiller devra être davantage mis à contribution afin de rentabiliser les investissements de fonds publics, d'éviter la duplication dans la mise sur pied des comités de sélection, et d'assurer le respect des plus hauts standards en matière d'évaluation par les pairs.

Objectif 22

Accroître la qualité et la convivialité des services offerts par les Fonds, dans un contexte de gouvernement ouvert*

Indicateurs

- Nombre et nature des améliorations apportées aux services transactionnels
- Taux de satisfaction par l'entremise des formulaires de demande (NT-SC)
- Nombre de mandats d'évaluation scientifique et de gestion de programmes confiés au Fonds et nombre de dossiers traités

Cibles

- Taux de satisfaction de la communauté scientifique de plus de 85 % (NT- SC) et élaboration d'un outil de mesure de la satisfaction (ST)
- Maintien du nombre de mandats d'évaluation scientifique

**La notion de gouvernement ouvert consiste à offrir aux citoyens la possibilité de consulter l'information publique dans des formats plus accessibles et plus conviviaux, à pouvoir se renseigner davantage sur les activités gouvernementales, à participer plus directement au processus décisionnel et à collaborer avec les acteurs gouvernementaux. Cette volonté du gouvernement contribuera à l'amélioration des services publics. (Réf. Communiqué du gouvernement du Québec, 2 mai 2012)*

AXE 5.2 Gouvernance et gestion des ressources

Afin de relever le défi d'un regroupement administratif efficace, convivial et harmonieux, les Fonds conviennent aisément que le développement et le maintien des connaissances de leur personnel constituent une priorité et, à cet égard, ils continueront d'offrir un milieu de travail de qualité qui favorise le mieux-être et l'enrichissement tant personnel que professionnel. Le regroupement des services administratifs force également une nouvelle dynamique et une collégialité accrue entre les différentes équipes des Fonds de recherche.

Objectif 23

Favoriser une qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec

Indicateurs

- Nombre et nature des activités de formation et de perfectionnement
- Nombre et nature des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail

De même, les attentes légitimes de la société et la nécessité d'assurer une bonne gestion des fonds publics qui leur sont confiés s'accompagnent d'un accroissement des exigences des Fonds de recherche à l'égard de leur fonctionnement. Les Fonds évaluent périodiquement leurs programmes et le regroupement des trois Fonds facilitera et accélérera les échanges de bonnes pratiques en la matière ainsi que l'harmonisation des programmes dans le cadre de la révision des Règles générales communes. Ces exigences accrues portent sur le niveau d'encadrement éthique, le respect des normes d'intégrité scientifique, l'adéquation des processus de gestion, le suivi rigoureux de l'aide financière accordée, la réponse aux exigences de reddition de comptes ainsi que sur l'optimisation des retombées de la recherche au bénéfice de la société.

Les Fonds porteront également une grande attention au développement des systèmes d'information qui devront être modernisés et harmonisés. Les Fonds doivent poursuivre le développement de nouvelles pratiques efficaces pour améliorer le soutien à leurs clientèles.

Les Fonds entendent poursuivre leurs efforts d'amélioration continue de la gouvernance par une veille des meilleures pratiques de gouvernance, des exigences législatives pour assurer la conformité de leurs actions avec les orientations gouvernementales, et par la mise en œuvre de leurs plans d'action de développement durable et de gestion intégrée des risques découlant de leurs activités stratégiques et opérationnelles.

Objectif 24

Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance et une saine gestion des fonds publics dans le respect des principes d'intégrité

Indicateurs

- Nombre nature des activités mises en œuvre
- État d'avancement de la mise en œuvre des politiques

Cibles

- Mise en œuvre d'une politique de gestion des risques en 2014
 - Révision des balises et normes en matière d'éthique et d'intégrité d'ici 2015
-

Mission		Vision	
Promouvoir et aider financièrement sur la base de l’excellence, la formation de chercheurs, l’avancement et l’appropriation des connaissances de même que la recherche en partenariat et la mobilisation des acteurs dans les domaines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres (SSHAL)		Renforcer le système de recherche et d’innovation en SSHAL en valorisant la diversité des objets, des approches et des méthodes, et en misant sur la créativité, les maillages et l’ouverture sur le monde	
Valeurs			
Valeurs pour la recherche ☐ Excellence ☐ Liberté académique ☐ Créativité et originalité ☐ Intégrité et éthique ☐ Audace et vision ☐ Poursuite du bien commun		Valeurs du Fonds ☐ Professionnalisme ☐ Impartialité ☐ Intégrité ☐ Transparence	
Contexte et enjeux			
Contexte sociopolitique et économique ☐ Complexité de la mondialisation ☐ Changements démographiques ☐ Tertiarisation de l’économie et transformation du marché du travail ☐ Préoccupation environnementale et développement durable ☐ Rapport Citoyen / État et gouvernance	Contexte intellectuel ☐ Précarisation de la liberté académique ☐ Fragilisation du savoir expert ☐ Démocratisation des savoirs ☐ Implication des communautés	Contexte technologique ☐ Omniprésence des environnements numériques ☐ Essor des médias sociaux ☐ Défis du libre accès ☐ Coût des équipements et de leur maintien	Contexte du financement de la recherche ☐ Financement incertain de la recherche ☐ Défi lié à la pérennisation des crédits et à la consolidation d’une PNRI ☐ Besoin de reddition de comptes et de documentation sur les retombées de la recherche
Enjeux ☐ Reconnaissance des savoirs en SSHAL (pairs, société, monde) ☐ Valorisation des différents types de recherche en SSHAL, de leurs modes de diffusion et de leurs retombées (retombées économiques, sociales, culturelles; bénéfices privés /publics, etc.) ☐ Renforcement d’une capacité de recherche dans et avec les communautés (partage des savoirs expérientiels, mobilisation des connaissances, etc.) ☐ Renforcement d’une capacité de recherche en région (recherche comme moteur au développement et à la vitalité des régions et comme moyen pour mieux comprendre les préoccupations et problématiques régionales) ☐ Valorisation de la créativité (créativité comme potentiel d’innovation et de création de nouveaux savoirs, méthodes, modes de diffusion) ☐ Responsabilité de rendre publique la recherche en SSHAL (évolution des sources et modes de diffusion, libre accès, etc.) ☐ Transformation des besoins en formation de la relève (transformations du monde du travail, formation continue, étudiants étrangers, etc.) ☐ Pertinence et spécificité de l’offre des programmes (autres sources de financement)			

Tableau synoptique – Plan stratégique 2014-2017 du FRQSC

Orientations				Enjeu – Fonds de recherche du Québec
Formation et relève Appuyer la formation et assurer une relève diversifiée et créative pour le développement de la recherche et de la société	Environnement de recherche Renforcer l'environnement de recherche en reconnaissant la diversité des approches et des objets de recherche	Rapprochement recherche et société Accentuer les interactions entre la recherche et la société et intensifier la mise en valeur et le transfert des connaissances issues de la recherche	Maillages intersectoriels et intermilieux Promouvoir et soutenir les synergies et le réseautage entre les acteurs issus de différents secteurs et milieux de recherche en assurant un respect de la diversité et des approches	Restructuration des Fonds et intégration des services administratifs
				Orientation organisationnelle
				Accroître l'efficacité et la performance de l'organisation
Axes d'intervention et objectifs				Axes d'intervention et objectifs
Formation à la recherche 1. Favoriser l'initiation et la formation à la recherche des étudiants du collégial et du 1^{er} cycle afin d'encourager l'acquisition d'expériences et de compétences en recherche - Nombre et nature des initiatives soutenant l'initiation ou la formation à la recherche - Nombre d'étudiants ayant participé à des activités de formation ou d'initiation à la recherche (soutien direct et indirect) Cible : ✓ Attribution de stages d'initiation à la recherche à des étudiants du collégial et du 1 ^{er} cycle universitaire d'ici 2017 2. Répondre à des besoins particuliers de formation à la recherche dans des thématiques nouvelles ou stratégiques pour le Québec - Nombre de bourses accordées à des étudiants dans des thématiques ciblées ou stratégiques pour le Québec Cible : ✓ Au moins 15 nouveaux boursiers soutenus dans le cadre des actions concertées d'ici 2017 3. Augmenter le soutien à la formation à la recherche en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées - Nombre d'étudiants bénéficiant d'un stage en milieu de pratique - Diversité des milieux de pratique - Part des étudiants ayant reçu une offre d'emploi du milieu de pratique - Nature des ajustements apportés aux programmes de bourses et de stages en milieu de pratique Cible : ✓ Plus de 2 500 bourses et stages de recherche en milieu de pratique accordés par les trois Fonds à des étudiants aux cycles supérieurs d'ici 2017 ✓ Révision et mise en œuvre de nouvelles modalités de financement de stages en milieu pratique d'ici 2017	Capacité de recherche 7. Maintenir une programmation flexible permettant d'accueillir une diversité de pratiques et de traditions de recherche - Nature des ajustements apportés à l'offre de programmes - Diversité des domaines ayant fait l'objet d'un financement Cible : ✓ Adoption en 2014 d'un plan d'action en matière d'évaluation de programmes Innovation et structuration de la recherche 8. Stimuler la créativité, l'expérimentation et l'exploration en favorisant le développement de projets de recherche autour de thématiques, d'objets et d'approches diversifiées - Répartition des profils des demandes financées - Diversité des thèmes ayant fait l'objet d'un financement 9. Augmenter le soutien à des masses critiques de chercheurs (équipes, regroupements, centres, instituts, etc.) en reconnaissant la diversité des objets de recherche - Nombre et répartition des domaines des regroupements, centres, instituts et équipes financés - Part et montant de l'investissement du Fonds dans les programmes de soutien à des masses critiques de chercheurs Cible : ✓ Révision de la complémentarité des programmes d'infrastructure de recherche d'ici 2016 10. Favoriser la conception de nouvelles infrastructures de recherche de manière à générer des avancées en SSHAL et assurer l'exploitation à leur plein potentiel des équipements de recherche actuels de manière à en améliorer l'accès et le partage - Nombre et nature des initiatives visant l'amélioration et le partage des infrastructures majeures de recherche	Mobilisation des connaissances et des acteurs 14. Soutenir la communauté de la recherche (chercheurs et étudiants-chercheurs) en matière de mobilisation des connaissances - Nombre et nature des initiatives mises en place Cible : ✓ Adoption et mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des connaissances d'ici 2017 15. Jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats et de collaborations entre chercheurs et utilisateurs de la recherche - Nombre et nature des initiatives mises en place - Nombre et diversité des partenaires ou collaborateurs impliqués (décideurs, milieux utilisateurs, etc.) Cible : ✓ Coordination d'activités de transfert des connaissances dans le cadre des Actions concertées 16. S'associer davantage avec des groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert en vue de favoriser l'appropriation des connaissances par les milieux visés - Nombre, nature et diversité des collaborations avec les groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert	Recherche intersectorielle 20. Faciliter et assurer le soutien à des initiatives intersectorielles (projets, équipes, centres, réseaux, consortiums, etc.) - Nombre de programmes ou d'initiatives de recherche intersectorielle impliquant au moins deux Fonds - Nombre et nature des initiatives visant le rapprochement des Fonds de recherche - Nombre de projets, d'équipes et de regroupements intersectoriels financés Cible : ✓ Augmentation du nombre d'initiatives ou de programmes conjoints entre les Fonds d'ici 2017 ✓ Au moins 5 % du budget des Fonds consacré à des activités intersectorielles Collaborations intermilieux 21. Encourager les collaborations entre chercheurs issus de divers milieux (universités, collèges, industries, ministères, OBNL, etc.) - Nombre de collaborations intermilieux - Nombre de chercheurs issus de milieux autres qu'universitaires (chercheurs de collège, chercheurs praticiens, etc.) dans les projets, équipes ou regroupements financés - Nombre de déagements et de suppléments statutaires pour les CHC Cible : ✓ Soutien de 30 nouveaux chercheurs de collège d'ici 2017	Service à la communauté scientifique, aux partenaires du Fonds et à la société 22. Accroître la qualité et la convivialité des services offerts par les Fonds et à la société, dans un contexte de gouvernement ouvert* - Nombre et nature des améliorations apportées aux services transactionnels - Taux de satisfaction par l'entremise des formulaires de demande (NT-SC) - Nombre de mandats d'évaluation scientifique et de gestion de programmes confiés au Fonds et nombre de dossiers traités Cibles : ✓ Taux de satisfaction de plus de 85 % (NT- SC) et élaboration d'un outil de mesure de la satisfaction (ST) ✓ Maintien du nombre de mandats d'évaluation scientifique Gouvernance et gestion des ressources 23. Favoriser une qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec - Nombre et nature des activités de formation et de perfectionnement - Nombre et nature des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail 24. Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance et une saine gestion des fonds publics dans le respect des principes d'intégrité - Nombre nature des activités mises en œuvre - État d'avancement de la mise en œuvre des politiques Cibles : ✓ Mise en œuvre d'une politique de gestion des risques en 2014 ✓ Révision des balises et normes en matière d'éthique et d'intégrité d'ici 2015
Soutien à la relève 4. Soutenir le développement d'une relève polyvalente et qualifiée en SSHAL tout en assurant un soutien adéquat et adapté aux réalités d'aujourd'hui - Nombre de demandes recommandées pour financement selon le niveau d'études - Nombre de demandes accordées selon le niveau d'études - Montant accordé aux étudiants - Nombre d'étudiants financés dans des groupes, équipes, regroupements de recherche - Part et montant de l'investissement du Fonds pour le soutien direct et indirect des étudiants Cible : ✓ Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès ✓ Plus de 3 000 bourses d'excellence accordées par année par les trois Fonds à des étudiants aux cycles supérieurs 5. Accroître le soutien à l'établissement et au développement de carrière des nouveaux chercheurs universitaires, notamment en région - Nombre de nouveaux chercheurs (NC) financés - Nombre de nouveaux chercheurs en région financés Cible : ✓ Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès	Recherche en partenariat 11. Faciliter la recherche en partenariat afin de développer le savoir et son partage dans des domaines stratégiques pour le Québec et dans une perspective de démocratisation des savoirs - Nombre d'appels de propositions en partenariat lancés - Nombre de projets de recherche orientée financés - Nombre et proportion des projets de recherche qui intègrent des chercheurs non universitaires dans leur composition - Effet de levier du programme AC Cible : ✓ Mise en œuvre d'un programme de recherche-action, en collaboration avec les deux autres Fonds, intégrant les professionnels et utilisateurs de la recherche dans le processus de recherche Éthique et intégrité scientifique 12. Renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique - Nombre et nature des initiatives visant l'amélioration des normes éthiques et la sensibilisation aux enjeux éthiques de la recherche - Nombre de chercheurs et de projets financés en éthique Cibles : ✓ Adoption et mise en œuvre d'une Politique des Fonds de recherche du Québec en matière de conduite responsable en recherche d'ici 2017 ✓ Développement d'un programme de recherche intersectorielle en éthique Collaborations nationales et internationales 13. Accroître les collaborations entre les chercheurs québécois, canadiens et internationaux - Nombre et nature des initiatives mises en place - Nombre et nature des ententes de collaborations canadiennes et internationales conclues - Nombre de collaborations hors Québec des chercheurs, équipes et regroupements financés par le Fonds - Profil des collaborations (provinces canadiennes ou pays collaborateurs) - Part du budget destiné aux trois grands défis de société et aux priorités gouvernementales consacré aux collaborations internationales Cibles : ✓ Adoption d'une stratégie d'internationalisation d'ici 2016 ✓ Au moins deux ententes de collaborations canadiennes ou internationales d'ici 2016	Promotion de la recherche 17. Mettre de l'avant le rôle central des SSHAL dans la compréhension des grandes problématiques humaines et sociétales et dans la conception de voies d'action et de solutions - Nombre et nature des initiatives de promotion et de diffusion des résultats de recherche 18. Mettre en valeur la recherche soutenue par le Fonds et en démontrer l'impact dans la société - Nombre et nature des activités de mise en valeur de la recherche soutenue par le Fonds auprès des publics cibles - État d'avancement des travaux de documentation de l'impact de la recherche Cibles : ✓ Déploiement d'une revue annuelle trois Fonds, tel que prévu à la stratégie de mobilisation des connaissances, en vue de regrouper sous une seule publication la revue annuelle Recherches innovations du FRQSC, le bulletin du FRQNT et la revue du FRQS ✓ Développement d'une stratégie de mesure d'impact de la recherche d'ici mars 2015 Rayonnement sur la scène nationale et internationale 19. Favoriser le rayonnement de la recherche québécoise en SSHAL ici et ailleurs - Nombre et nature des actions réalisées (initiatives de diffusion, activités d'échanges, etc.) - Nombre de chercheurs impliqués Cible : ✓ Mise en œuvre de nouveaux outils de diffusion d'ici 2017		

* La notion de gouvernement ouvert consiste à offrir aux citoyens la possibilité de consulter l’information publique dans des formats plus accessibles et plus conviviaux, à pouvoir se renseigner davantage sur les activités gouvernementales, à participer plus directement au processus décisionnel et à collaborer avec les acteurs gouvernementaux. Cette volonté du gouvernement contribuera à l’amélioration des services publics. (Réf. Communiqué du gouvernement du Québec, 2 mai 2012)

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACFAS	Association francophone pour le savoir
ACS	Association des communicateurs scientifiques du Québec
ADARUQ	Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec
ADESAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
ANR	Agence nationale de la recherche en France
ARC	Association pour la recherche au collégial
AUCC	Association des universités et collèges du Canada
AUF	Agence universitaire de la francophonie
BÉSC	Bourses d'études supérieures du Canada
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CCIFQ	Centre de collaboration interuniversitaire franco-québécois
CCTT	Centre collégial de transfert de technologie
CEFRIO	Centre francophone de recherche en informatisation des organisations
CIRANO	Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
CLIPP	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
CNCS	Conseil national des cycles supérieurs
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
EPTC	Énoncé politique des trois Conseils
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
INM	Institut du Nouveau Monde
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MESRS	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OLT	Organisme de liaison et de transfert
OLTIS	Organisme de liaison et de transfert en innovation sociale
OST	Observatoire des sciences et des technologies
PNRI	Politique nationale de la recherche et de l'innovation
RQIS	Réseau québécois en innovation sociale
SNG	Sciences naturelles et génie
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
VRQ	Valorisation Recherche Québec

Budget 2014-2015

PLAN DE DÉCAISSEMENT POUR L'ANNÉE 2014-2015

Enveloppe de base

Subvention gouvernementale 45 578 000 \$

	1 ^{er} avril	1 ^{er} juin	1 ^{er} septembre	1 ^{er} décembre	Total
Fonctionnement	922 685 \$	922 685 \$	922 685 \$	922 686 \$	3 690 741 \$
Bourses	5 550 000 \$	5 550 000 \$	0 \$	5 550 000 \$	16 650 000 \$
Subventions	6 309 315 \$	6 309 315 \$	6 309 315 \$	6 309 314 \$	25 237 259 \$
	12 782 000 \$	12 782 000 \$	7 232 000 \$	12 782 000 \$	45 578 000 \$
Versements	13 000 000 \$	12 564 000 \$	7 450 000 \$	12 564 000 \$	45 578 000 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015

Millions \$

BOURSES ET SUBVENTIONS	
<u>Soutien direct à la relève - Bourses</u>	
Bourses de maîtrise et de doctorat	14,041
Bourses de maîtrise et de doctorat - SQRI	0,890
Bourse de postdoctorat	3,522
Bourse de postdoctorat - SQRI	0,085
Bourse de postdoctorat en recherche-crédation	0,210
Bourses en milieu de pratique - Innovation	0,068
Bourses en milieu de pratique - Innovation - SQRI	0,044
Bourses pour stage international	0,025
Autres bourses	0,339
Autres bourses - SQRI	0,313
Sous-total	19,537
<u>Soutien à la relève - Subventions</u>	
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	4,523
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs - SQRI	0,069
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs	0,156
Bourses d'initiation à la recherche	0,060
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	0,050
Sous-total	4,858
<u>Soutien à l'innovation et à la structuration - Subventions</u>	
Regroupements stratégiques	5,721
Appui à la recherche-crédation	1,103
Appui aux projets novateurs	0,094
Soutien aux équipes de recherche	9,998
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	1,750
Sous-total	18,665
<u>Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique - Subventions</u>	

Programme Actions concertées	0,291
Appui à des collaborations interAgences : FQRSC-ANR	0,094
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège	0,973
Sous-total	1,357
<u>Promotion, diffusion et transfert - Subventions</u>	
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	0,768
Portail électronique Érudit	0,085
Projets spéciaux	0,158
Sous-total	1,012
Sous-total avant récupération	45,429
Récupération	(1,550)
Part des partenaires	4,355
TOTAL DÉPENSES BOURSES ET SUBVENTIONS	48,234
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	4,678
BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	52,912
BUDGET DE REVENUS	
SOURCES DE FINANCEMENT	
Ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologies	
- Fonctionnement	3,691
- Subventions	25,237
- Bourses	16,650
Revenus reportés SQRI	
- Subventions	0,069
- Bourses	1,332
Intérêts, divers	0,475
Partenaires	4,355
BUDGET TOTAL DES REVENUS	51,809
INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2014-2015	(1,103)
EXCÉDENT AFFECTÉ DES ANNÉES ANTÉRIEURES	1,438
EXCÉDENT NET AU 31 MARS 2015	0,335